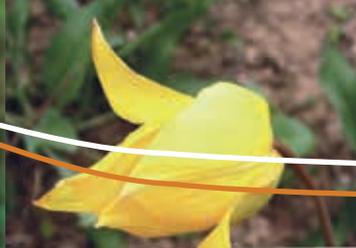




Rapport d'activités

 Conservatoire
d'espaces naturels
Languedoc-Roussillon



2014



Sommaire



L'Édito du Président	2
PRÉSERVATION ET GESTION D'ESPACES ET D'ESPÈCES	4
PROTECTION	4
GESTION	8
AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE	18
VALORISATION	20
Le projet européen Life+ MIL'OUV	20
Les opérations <i>Fréquence grenouille</i> et <i>Chantiers d'automne</i>	21
ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES	22
Participation aux instances institutionnelles	22
Participation aux plans nationaux d'actions en faveur d'espèces	23
PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAU	24
Pôle-relais lagunes méditerranéennes	24
Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon	26
SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU CEN LOZÈRE	28
LA VIE ASSOCIATIVE	30
Assemblée générale, Conseil d'administration et Conseil scientifique	30
Bilan financier	30
Organigramme, mouvement de personnels, formation, stagiaires	31

Crédits photos couverture

1. A. PATRIGEON
2. M. KLESCZEWSKI
3. A. RONDEAU
4. B. SIROT
5. T. GENDRE



l'Édito du président



Dans un contexte socio-économique plus que contraint, nos bilans d'activité et financier, sont satisfaisants. Cela résulte d'un travail coordonné entre le Conseil d'administration et l'équipe avec des ajustements nécessitant une forte réactivité au cours du temps.

Nous nous sommes resserrés en perdant 1.4 ETP tout en conduisant une activité très soutenue. Notre convention d'objectifs avec l'Etat a été reconduite ainsi qu'avec les Départements de l'Hérault, du Gard et de l'Aude. Les budgets de la Région et des Départements du Gard et de l'Hérault ont été préservés pour la Réserve naturelle régionale des Gorges du Gardon et les sites propriétés du Conservatoire du littoral des Salines de Villeneuve et ceux du Grau du Roi. Au moment où se profilent de profondes réformes institutionnelles, il est important de souligner ces soutiens essentiels qui contribuent à nous légitimer en tant que structure d'accompagnement des collectivités et des propriétaires/porteurs de droits d'usage sur la gestion d'enjeux de biodiversité majeurs et d'intérêt général.

Nous avons parallèlement accru et diversifié nos partenaires et par conséquent notre implication territoriale. Notre bilan foncier en témoigne. Nous sommes propriétaire de 365 ha en augmentation de 15 % par rapport à 2013 et nos accords volontaires portent sur 9 700 ha soit 65 % d'augmentation.

Le programme européen LandLife sur l'intendance du territoire a grandement facilité ce résultat en promouvant la signature d'accords volontaires entre le CEN, des propriétaires et des usagers pour la protection du patrimoine. Trois partenaires ont adopté de manière volontariste ce concept en vue d'une approche plus intégrée de la gestion de leur territoire mobilisant les compétences du CEN L-R. Il s'agit du Conseil départemental de l'Aude dans le cadre de sa stratégie pour la biodiversité, des Communautés de Communes de la Vallée de l'Hérault et du Grand Pic Saint-Loup.

Outre ce résultat très concret, le LandLife a impulsé des réflexions rapprochant le concept d'intendance de celui des « communs » en mettant en valeur des formes de partage de savoirs et de responsabilité pour la conservation du patrimoine naturel. Cette approche ouvre des perspectives sur une action territoriale intégrée, s'appuyant sur la solidarité écologique ou la coviabilité entre les sociétés humaines et

leur milieu ambiant. Elle est au cœur des pratiques, des métiers et des valeurs portées par les CEN. Aujourd'hui, l'intendance est une pratique mise en œuvre dans toute l'activité du CEN L-R.

Il en est ainsi pour les mesures compensatoires aux grands travaux qui nous permettent de renforcer notre bilan foncier et gérer des espaces conséquents comportant de forts enjeux de restauration. Nous le faisons en tenant le plus grand compte des dynamiques territoriales avec une démarche très intégrée avec la profession agricole pour éviter les dérives et les effets pervers susceptibles de créer un marché de la nature, spéculatif et inéquitable.

Notre engagement en faveur de l'agrienvironnement s'est affirmé avec la mise en œuvre du projet européen LIFE + Mil'Ouv, pour la promotion du pastoralisme sur le territoire du Bien UNESCO Causses et Cévennes. Les pratiques d'intendance y sont développées au moyen du partage de savoirs avec les éleveurs sur la gestion des milieux ouverts, leur transfert vers les techniciens, étudiants, enseignants, décideurs.

Nous sommes également engagés dans une démarche d'intendance auprès de la Fédération Héraultaise des Indications Géographiques Protégées, de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et du syndicat AOP Languedoc au travers d'un consortium pour le partage d'outils de diagnostics d'exploitation et de mise en œuvre de travaux d'amélioration du patrimoine naturel. On y affirme que la biodiversité fait partie de notre patrimoine commun, que les pratiques qui le préserve doivent être accessibles et mises en œuvre par le plus grand nombre et qu'il ne peut pas y avoir d'exclusivité dans l'utilisation des outils de connaissance et de gestion créés.

Enfin, je voudrai souligner notre investissement avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Hérault dans le cadre de travaux d'intérêt général sur les sites et en particulier les Salines et des stages de formation civique et à la citoyenneté. Nous allons étendre cet engagement en 2015, par un agrément avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Nous retrouvons bien au travers de ces quelques exemples de notre activité, les valeurs de l'intendance avec le souci de l'intérêt général, de la cohésion sociale et le partage et le transfert de savoirs et de compétences. Ce sont des valeurs portées par le monde associatif, monde qui vit des moments difficiles. En témoigne le rapport de la commission d'enquête de l'assemblée nationale sur les difficultés du monde associatif à laquelle nous avons participé à l'instigation de Françoise Dumas, Députée du Gard.

Bonne lecture !

Jacques LEPART
Président du CEN L-R

PRÉSERVATION ET GESTION D'ESPACES NATURELS ET D'ESPÈCES



PROTECTION

La préservation des espaces naturels et des espèces de la région, qui est l'une des missions centrale du CEN L-R, s'articule autour de trois grands axes :

- connaître par la mobilisation des connaissances issues de bases de données naturalistes dont celles du CEN L-R pour sélectionner des sites d'intervention,
- protéger par la négociation d'une acquisition, d'une convention de gestion, et/ou d'une mesure de protection le cas échéant, auprès des propriétaires et gestionnaires,
- gérer avec l'élaboration du plan de gestion et sa mise en œuvre, avec son suivi et son évaluation.

Si la connaissance et son amélioration a constitué un axe majeur par le passé, notamment en participant à des programmes importants comme la réactualisation de l'inventaire ZNIEFF, la protection et la gestion constituent aujourd'hui une part importante puisqu'elles représentent en 2014 près de la moitié (46%) de l'activité du CEN L-R. Cette progression des activités de protection et de gestion, coeur de métier des Conservatoires d'espaces naturels, traduit la reconnaissance de plus en plus forte des compétences et du savoir-faire du CEN L-R dans la préservation de la biodiversité régionale.

Habitats et espèces présents sur les terrains gérés par le CEN-LR	Nombre
Habitats d'intérêt européen	43
Espèces d'intérêt européen	193
Espèces protégées en France	332
Espèces protégées en Languedoc-Roussillon	29
Espèces déterminantes ZNIEFF	362

Afin d'illustrer l'implication du CEN L-R dans la conservation de la biodiversité régionale, nous avons synthétisé dans le tableau ci-dessus quelques chiffres sur les habitats et les espèces préservés dans les terrains gérés par le CEN L-R.

Les habitats et les espèces préservés

Habitats naturels

Le CEN L-R intervient dans la gestion de 43 types d'habitats d'intérêt européen soit près de 51 % des habitats recensés en région (85). Parmi les 18 habitats prioritaires présents en région, le CEN L-R intervient sur 13 habitats soit plus de 72 % .

Espèces de la faune

Pour la faune, le CEN L-R participe à différents plans de restauration d'espèces animales menacées et en danger :

- l'Aigle de Bonelli (coordination du plan national d'action)
- la Cistude d'Europe (coordination en région du plan de restauration),
- les Larolimicoles de la façade mé-

diterranéenne (coordination du programme LIFE ENVOLL pour le Languedoc-Roussillon),

- les Odonates et Maculinea (co-animation de la déclinaison régionale du PNA)

Espèces de la flore

Concernant la flore, le CEN L-R intervient dans la gestion directe de sites abritant 128 espèces déterminantes ZNIEFF, 35 espèces protégées en France et 15 espèces protégées en Région. Parmi ces espèces, signalons que 18 sont inscrites sur le Livre Rouge de la flore protégée dont certaines vulnérables ou en danger d'extinction comme *Lythrum thesioides*, *Marsilea strigosa*, *Sternbergia colchiciiflora*, *Iris xiphium*, *Ophrys tenthredinifera*...





B. SIFROT



X. RUFFRAY



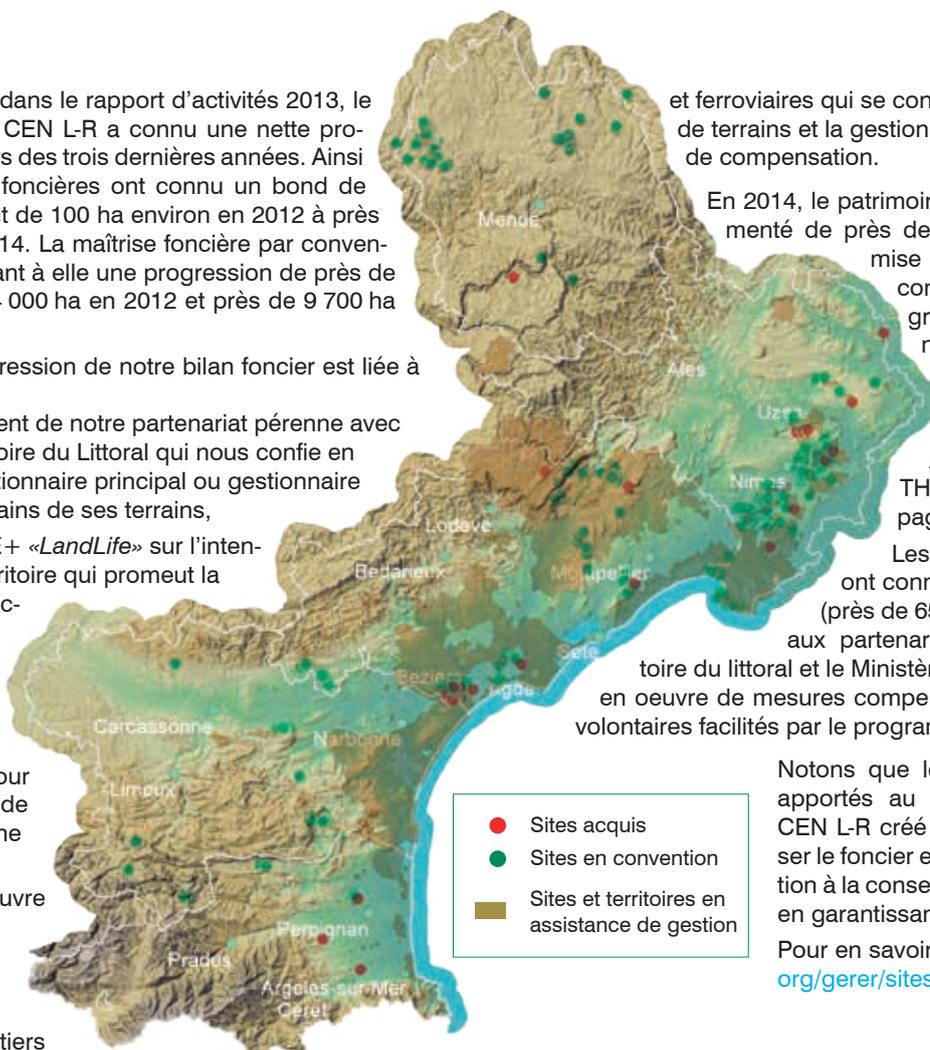
T. GENDRE

Maîtrise foncière : un bilan en forte hausse en 2014 !

Comme signalé dans le rapport d'activités 2013, le bilan foncier du CEN L-R a connu une nette progression au cours des trois dernières années. Ainsi les acquisitions foncières ont connu un bond de 350% en passant de 100 ha environ en 2012 à près de 365 ha en 2014. La maîtrise foncière par convention a connu quant à elle une progression de près de 250% (près de 4 000 ha en 2012 et près de 9 700 ha en 2014).

Cette nette progression de notre bilan foncier est liée à trois facteurs :

- le renforcement de notre partenariat pérenne avec le Conservatoire du Littoral qui nous confie en tant que gestionnaire principal ou gestionnaire associé, certains de ses terrains,
- le projet LIFE+ «LandLife» sur l'intendance du territoire qui promeut la signature d'accords volontaires entre le CEN L-R et des propriétaires et usagers pour la protection de leur patrimoine naturel,
- la mise en œuvre des mesures compensatoires aux grands travaux autoroutiers



● Sites acquis
● Sites en convention
■ Sites et territoires en assistance de gestion

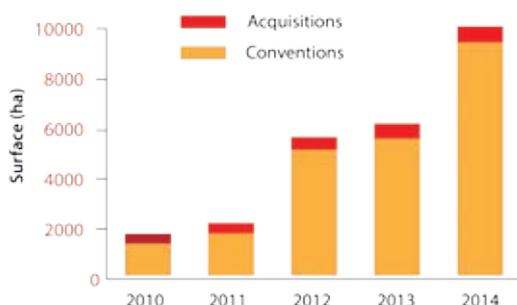
et ferroviaires qui se concrétise par l'acquisition de terrains et la gestion par le CEN L-R de sites de compensation.

En 2014, le patrimoine foncier acquis a augmenté de près de 15% et ce grâce à la mise en œuvre de mesures compensatoires liés aux grands travaux (Contournement ferroviaire de Nîmes - Montpellier, Doublement de l'A9 près de Perpignan, Aqua Domitia, et Ligne THT entre la France et l'Espagne).

Les terrains en convention ont connu une forte progression (près de 65%) liée essentiellement aux partenariats avec le Conservatoire du littoral et le Ministère de la défense, la mise en œuvre de mesures compensatoires et les accords volontaires facilités par le programme Landlife.

Notons que les terrains acquis sont apportés au Fonds de dotation du CEN L-R créé en 2012 afin de sécuriser le foncier et pérenniser son affectation à la conservation de la biodiversité en garantissant son inaliénabilité.

Pour en savoir plus : http://www.cenlr.org/gerer/sites/bulletin_foncier_2014



Nouvelles du fonds de dotation du CEN L-R



Fonds de dotation

Depuis sa déclaration en préfecture en février 2012, le fonds de dotation reçoit progressivement les nouvelles acquisitions de terrains faites par le CEN L-R. En 2014, le fonds possède à son actif près de 135 ha.



L'apport du programme LANDLIFE



Le projet LANDLIFE, a permis de renforcer l'animation et la prospection foncière afin d'identifier des propriétaires volontaires pour passer des conventions sur des zones identifiées « à enjeu » pour la biodiversité. Cette action importante a été menée dans le cadre d'un stage d'Ingénieur de fin d'étude de l'ENSAIA de Nancy et d'un stage de BTS du Cours Diderot de Montpellier.

Cette recherche active a abouti à la signature d'une vingtaine de nouveaux «accords d'intendance». Au total, sur les 3 ans qu'a duré le projet LandLife, le nombre d'accords signés a augmenté de plus de 50% et les surfaces sous accord de plus de 300%.

Le bilan foncier du Conservatoire (cf ci-dessus) traduit bien l'apport important du projet Landlife à la protection des espaces naturels en région.

Le projet LandLife, démarré en novembre 2011, s'est terminé fin 2014. Il avait pour but de promouvoir l'intendance du territoire comme outil de conservation de la biodiversité.

L'année 2014 était une année charnière, marquée par l'organisation et la tenue du Premier Congrès Européen sur l'Intendance du Territoire, du 5 au 8 novembre à Barcelone. Cet événement crucial dans la vie du projet a permis, d'une part, de faciliter la rencontre et l'échange entre les acteurs européens de l'intendance du territoire, et d'autre part de réfléchir à l'avenir de l'intendance du territoire en Europe.

Les nombreux ateliers, posters, communications et visites de site ont été les supports, inspirations et lieux de rencontre pour ces échanges. Le CEN L-R était lui-même organisateur d'un atelier sur le thème des enjeux

socio-politiques de l'intendance du territoire.

La Déclaration de Barcelone, présentée et signée à cette occasion par les partenaires du LandLife et toutes les organisations volontaires, pose, elle, les bases du développement futur de l'intendance du territoire en Europe. Elle a par la suite été diffusée à grande échelle afin que toutes les personnes ou organisations intéressées signent et soutiennent la démarche.

Autre actions importante menée en 2014, l'organisation de cours en ligne sur l'intendance du territoire, en collaboration avec l'Université de Vic. La première session s'est tenue entre septembre et octobre et a rencontré un tel succès qu'une seconde a été organisée entre novembre et décembre.

L'ensemble des publications du projet est consultable sur le site Internet dédié <http://www.landstewardship.eu/>

L'intendance du territoire : un partenariat exemplaire avec le Département de l'Aude



Le Département de l'Aude porte une politique ambitieuse pour la biodiversité Audoise à travers sa stratégie départementale pour la biodiversité. Il soutient notamment les propriétaires fonciers qui souhaiteraient mettre en œuvre une gestion conservatoire de leur patrimoine foncier.

En 2014, le CEN L-R, avec le soutien du Département a mis en œuvre un ambitieux programme d'intendance du territoire. Concrètement, il s'agissait d'aller à la rencontre de propriétaires de parcelles à forts enjeux déjà identifiées dans la stratégie départementale pour la biodiversité. L'objectif était de mettre en place des accords volontaires avec ces propriétaires pour l'intendance. Il n'y a aucune contrainte réglementaire. Ainsi, près de 170 personnes physiques et/ou collectivités réparties sur 11 sites à forts enjeux

ont fait l'objet de rencontres pour la mise en œuvre de l'intendance sur leurs territoires.

Cette démarche a rencontré un franc succès puisque plus de 3 500 ha de terrains font désormais l'objet de convention de partenariat de gestion avec les propriétaires sur les territoires de la Haute Vallée de l'Aude, de la Montagne d'Alaric, de Tuchan et de Talairan. Le Conseil départemental a renouvelé sa confiance pour l'élaboration des notices de gestion de ces parcelles en 2015.

Plusieurs espèces remarquables (papillons Maculinea, l'Ophrys de Catalogne, le Léopard ocellé...) feront bientôt l'objet d'une gestion adaptée à leur conservation.

Nous remercions le Département de l'Aude pour sa confiance et son soutien à nos actions d'intendance du territoire.





M. KLESZCZEWSKI



M. KLESZCZEWSKI



X. RUFFRAY

Mesures compensatoires dans le cadre du contournement ferroviaire Nîmes - Montpellier : plus de 500 ha déjà maîtrisés !



M. KLESZCZEWSKI

Dans le cadre du Contournement Nîmes Montpellier, le CEN L-R a poursuivi en 2014 sa mission d'accompagnement du maître d'ouvrage Oc'Via dans la mise en œuvre des mesures compensatoires.

En 2014, la prospection foncière et l'animation auprès d'agriculteurs, souhaitant contractualiser des parcelles en mesures agri-environnementales ont abouti à la signature de 15 nouveaux contrats «MAE'Oc» entre l'exploitant, le CEN et Oc'Via. Le quota d'acquisitions a été rempli, puisque fin 2014 plus de 500 ha de milieux ouverts agricoles sont maîtrisés !

Par ailleurs, sur les parcelles acquises en 2013, plusieurs vastes chantiers de restauration ont été menés : arrachage de vignes ou de vergers, semis de prairies sur plus de 80 ha... Sur les sites de Générac (26 ha) et de Vestric-et-Candiac (28 ha) un appel à candidature a été lancé afin de sélectionner des exploitants agricoles. Suite à plusieurs rencontres et sélections techniques, 4 éleveurs ont été retenus lors d'un comité technique départemental de la SAFER.

Sur les parcelles acquises, plusieurs inventaires naturalistes ont été réalisés notamment pour établir un état initial pour plusieurs espèces (Lézard ocellé, Psammodrome d'Edwards, Outarde canepetière, Anémone couronnée, Astragale glaux, Isoète de Durieu, *Lythrum thesioides*). D'autres inventaires plus complets ont ciblé certaines zones de garrigues ou portions de cours d'eau pour en améliorer la connaissance.

Enfin, un important travail a été réalisé concernant la sécurisation foncière des sites compensatoires de garrigues. 4 sites ont été retenus sur les communes de Lunel, Saturargues, Guzargues et St Bauzille-de-Montmel, totalisant plus de 160 ha. Sur ces sites, l'objectif en 2015 sera notamment de redéployer des activités pastorales pour assurer la réouverture et l'entretien des milieux.

Vallée de l'Hérault : l'intendance du territoire en complément des politiques publiques



F. LEPINE

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) mène une politique de gestion et de protection des paysages et du patrimoine naturel et rural visant à renforcer et à valoriser l'identité de son territoire. Ses élus sont engagés dans un projet structurant sur le thème du «bassin de vie de qualité»

avec une stratégie de développement à 10 ans. Dans le cadre de sa compétence «Protection et mise en valeur de l'environnement», la CCVH est devenue opérateur des deux sites Natura 2000 «Gorges de l'Hérault» et «Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas» afin d'élaborer leurs documents d'objectifs respectifs et de les animer.

Natura 2000 étant basé sur le volontariat, le CEN L-R a mené en 2014 une opération d'animation foncière complémentaire à la politique européenne.

Parmi les enjeux patrimoniaux forts du territoire figurent un important réseau de mares méditerranéennes sur le Causse d'Aumelas. Ces mares sont à la fois des zones humides abritant une biodiversité remarquable mais aussi les témoins d'une richesse culturelle et traditionnelle locale puisant ses origines dans le pastoralisme.

Désormais, une dizaine de ces mares font l'objet d'accord de partenariat de gestion avec leurs propriétaires. Dès 2015, des actions de gestion conservatoire seront mise en œuvre avec le soutien de Natura 2000.



Conservatoire
du littoral

Le Site naturel protégé des Salines de Villeneuve

Le site naturel protégé des Salines, propriété du Conservatoire du littoral, couvre près de 292 ha. Il est co-géré par le CEN L-R, la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, le SIEL et Thau Agglo.



L. FOULC

Accueil du public et communication

Un bilan très positif pour cette année 2014. 2356 personnes ont participé aux animations «Cap sur les Salines». Ce programme d'animations, porté par le CEN L-R et le Siel, propose des sorties nature, des ateliers *pitit'écolos*, des manifestations nationales mais également des événements alliant culture et nature.

Ainsi, la «Galerie éphémère» et «les Palabrasives», deux manifestations artistiques et citoyennes originales, ont permis de sensibiliser un public diversifié. L'espace de quelques jours, artistes, gestionnaires d'espaces naturels et bénévoles se sont retrouvés pour partager des connaissances, des points de vue, des sensibilités autour de la protection des zones humides et de la nature. Des événements réussis qui attirent de plus en plus de participants chaque année et qui permettent de décloisonner sphères de l'art et de l'environnement

Implication citoyenne

Depuis quelques années déjà, la volonté des gestionnaires du site est de lui donner une assise citoyenne et d'en faire un projet de territoire associant volonté politique et appropriation des usagers et du grand public. Les actions menées par les bénévoles tout au long de l'année sont le reflet de cette volonté et de la dynamique qui se met en place. Ainsi en 2014, ce sont 363 personnes qui ont participé à des chantiers nature et 223 personnes comptabilisées sur la liste de diffusion «Les amis des Salines» et des bénévoles impliqués dans les actions quotidiennes de gestion du site. Un remerciement tout particulier pour Gérard, Claudine, Anne, Jean-Claude et bien d'autres pour leur engagement et leur appui à la conservation du site.

Inondations de l'automne 2014 : la zone humide a joué pleinement son rôle !

Le site des Salines n'a pas échappé aux tempêtes automnales qui se sont abattues sur notre littoral. L'étang de Vic, qui a connu une montée des eaux de plus de 60 cm, a ouvert des brèches dans le cordon dunaire au sud. L'eau a noyé une grande partie du site et a endommagé les ouvrages hydrauliques restaurés les semaines précédentes. Les bâtiments d'accueil au niveau du hameau ont été épargnés, mais la station de pompage récemment rénovée s'est retrouvée les pieds dans l'eau !

De quoi méditer sur nos capacités de réaction et d'intervention en tant que gestionnaire face à de tels événements... Dans tous les cas un bel exemple d'absorption des eaux par la zone humide dans le contexte de submersion marine !



M. KLESZCZEWSKI

Evaluation de la gestion et amélioration de la connaissance

Les suivis et inventaires naturalistes menés en 2014 ont permis de révéler la présence de deux nouvelles espèces protégées : la Cistude d'Europe, tortue aquatique

inféodée aux zones d'eau douce et la Bugrane sans épines (*Ononis mitissima*) espèce floristique se développant dans les prés salés. La conservation de ces deux espèces sur le site est directement liée aux modes de gestion hydraulique et agro-pastoraux.

Etude de la fréquentation du site

Cette étude mise en place fin 2013 a permis d'obtenir un état zéro quantitatif et qualitatif des visiteurs et de voir les tendances d'usages sur une année. Les premiers résultats indiquent :

- Les mois de mars, avril, mai et août concentrent près de 50 % de la fréquentation du site,
- une fréquentation moyenne de 88 personnes par jour,
- des pics de fréquentation compris entre 200 et 300 passages par jour en période de forte affluence et le week-end.

Les données collectées permettront d'adapter les actions de gestion de la fréquentation sur le site, notamment de la garderie.

Poursuite des travaux hydrauliques

Afin d'améliorer et d'optimiser la gestion hydraulique sur le site, plusieurs travaux ont été réalisés en 2014 en partenariat avec le service espaces naturels de Thau agglomération :

- curages de 500 m de fossés et remplacement de 2 buses au sud du site entre l'étang de Vic et les Salines,
- renouvellement d'une martellière et mise en place d'un seuil sur le ruisseau de la Madeleine,
- réalisation de levés topographiques et pose de 8 échelles limnimétriques sur le secteur de Thau agglomération.

Ces travaux d'un montant de 36 900 € en 2014, se poursuivront en 2015, notamment dans le cadre du programme de restauration hydraulique prévu par le projet Life+ Envoll.





La Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon (490 ha). La gestion a été confiée par la Région Languedoc-Roussillon au CEN L-R (propriétaire de 55 ha) et à la commune de Sanilhac-Sagriès (propriétaire de 435 ha).



Réserve Naturelle
GORGES DU GARDON



Les milieux ouverts toujours au centre des préoccupations

Les ouvertures de la Grand Terre ont été entretenues par débroussaillage puis agrandies, grâce à une subvention exceptionnelle de la Fondation du patrimoine. Cet agrandissement vise à relier plusieurs milieux ouverts afin d'augmenter leur fonctionnalité.

Les petites zones ouvertes situées en bords de sentiers ou de falaises, habitat de la Gagée de Granatelli (espèce végétale protégée), ont également bénéficié d'une ré-ouverture afin de limiter l'embroussaillage et augmenter la luminosité pour cette espèce héliophile. Elles devraient, ainsi, favoriser le maintien ou le développement des stations connues.

En parallèle des actions de gestion, la biodiversité des milieux ouverts est suivie de près : flore, oiseaux, insectes, araignées, lézard ocellé... Une connaissance et un suivi approfondis qui doivent servir à mieux comprendre la réaction des habitats aux actions de gestion.

Des milieux forestiers en cours de maturation

Après trois années d'inventaire des coléoptères saproxyliques, l'Office National des Forêts a rendu son rapport sur la valeur biologique des milieux forestiers de la Réserve. Avec 129 espèces, ceux-ci ne présentent pas un caractère particulièrement remarquable du fait de leur jeune âge. Ceci conforte l'objectif du plan de gestion consistant à laisser vieillir la forêt pour permettre à termes à la biodiversité de s'exprimer pleinement.



Et le Gardon dans tout ça ?

Le Gardon a fait l'objet d'une pêche électrique réalisée par la Fédération départementale de Pêche et qui a révélé une très grande quantité d'anguilles. La recherche d'indices confirme la présence de la Loutre sur le site qui pourrait être en cours de colonisation, ou simplement

un site de passage. Enfin, le suivi des espèces végétales exotiques envahissantes dans ce secteur du Gardon est un des objectifs de gestion. Ce suivi est mené en collaboration avec des étudiants de BTS GPN de Montpellier.



Accueil, information et sensibilisation

En 2014, le nombre de visiteurs à la permanence d'accueil a presque doublé par rapport à 2013. Cette augmentation est probablement liée à la réorganisation de l'espace d'accueil (meilleure visibilité, augmentation de l'information disponible, etc.), qui se poursuivra en 2015.

Les 18 animations (balades accompagnées et conférences) programmées en 2014 entre mars et octobre ont accueilli plus de 270 personnes. A noter le nouveau partenariat avec le musée Georges Borias d'Uzès qui a permis la réalisation d'une animation dans le cadre des Journées Nationales de l'Archéologie.

En 2014, La Réserve s'est révélée être un support de formation pour petits et grands. Pendant six mois, 4 stagiaires se sont relayés en appui au garde-technicien sur ses missions de terrain. Des balades découvertes ont permis à des élèves de l'école primaire de Sanilhac-Sagriès et à des étudiants de BTS GPN d'être sensibilisés aux enjeux du territoire.

Enfin, la Réserve a servi de site d'étude en accueillant la formation ATEN « *Penser ses liens au territoire* », à destination des gestionnaires d'espaces naturels venus de toute la France.

2014 passée, voici venu le temps du bilan

L'année 2014 a marqué la dernière année du second plan de gestion de la Réserve. Il s'agira en 2015 de dresser le bilan des 5 années passées et d'élaborer un nouveau plan de gestion pour le site.

Pour plus d'informations, consultez en ligne le rapport d'activité 2014 de la Réserve http://www.cenlr.org/gérer/sites/RNR_Gorges_du_Gardon/documentation_rubrique « Rapports d'activité »

GESTION



Le projet LIFE + ENVOLL : des résultats plus qu'encourageants !

Le projet européen Life+ ENVOLL (2013-2018) vise à protéger les laro-limicoles coloniaux de l'ensemble du littoral méditerranéen français en mettant en réseau les gestionnaires des sites de nidification. Il est coordonné par les Amis du Marais du Vigueirat avec 7 bénéficiaires associés : CEN L-R, Tour du Valat, Département de Haute Corse, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, Thau Agglo et Réseau Ecole et Nature.

Le programme Life+ ENVOLL, qui a démarré en juillet 2013, a connu sa première année pleine en 2014 avec la mise en œuvre du protocole de suivi coordonné des populations nicheuses de laro-limicoles sur l'ensemble du littoral méditerranéen français. Cette coordination est assurée par le CEN L-R sur les sites du Languedoc-Roussillon.

Les premières actions concrètes en Languedoc-Roussillon ont pu être lancées dès l'automne 2014 sur le territoire de Thau agglo avec la création de cinq nouveaux îlots. Ces actions seront menées sur le site des Salines à l'automne 2015 avec la création d'un nouvel îlot et surtout la restauration d'ouvrages hydrauliques et de cayrels afin de permettre la conservation de niveaux d'eau suffisants autour d'un îlot pendant la saison de reproduction.

La saison de reproduction s'est bien déroulée cette année en Languedoc-Roussillon avec 160 colonies recensées dont plus de la moitié (88) ont produit des jeunes. Certaines espèces telles que la Sterne caugek ou la Sterne hansel ne se

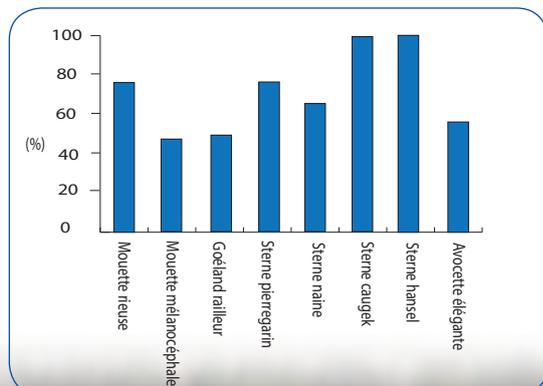
sont reproduits en 2014 quasiment que dans notre région et plus précisément dans le département de l'Hérault.



Ces données sont issues des prospections effectuées par les structures GOR, Aude nature, LPO Aude, CEN L-R, RNN Bagnas, COGard, AMV, Tour du Valat, CEN PACA et CG2B dans le cadre du Life+ ENVOLL.

Sur le territoire des étangs palavasiens, les résultats sont très contrastés avec des résultats très positifs sur les salins de Frontignan, site qui a bénéficié de nombreuses actions de restauration ces dernières années et des résultats plutôt négatifs sur le site des salines qui, malgré l'installation d'une très grosse colonie de Mouette mélanocéphale (750 couples à son pic) n'a permis l'envol que de 60 jeunes. Ce site a subi une forte prédation par le Hibou Grand-Duc voisin qui niche à moins de 2 km à vol d'oiseau (de nombreux ossements de mouettes, jeunes et adultes, ont en effet été découverts dans les pelotes récoltées sur son site de nidification et analysées par Y. Kayser de la Tour du Valat).

Toutefois la dynamique est aujourd'hui bien lancée, que ce soit au niveau des bénéficiaires du programme et de leurs partenaires, ou des gestionnaires de sites, associés cette année à la restitution sur le programme de suivi. De plus, une convention encadrant l'ensemble des opérations de suivi et de baguage est en cours de signature entre le Conservatoire du littoral, le CEN L-R, les AMV et la Tour du Valat et couvrira la durée du programme Life+ ENVOLL.



Pourcentage des effectifs de reproducteurs recensés en région Languedoc-Roussillon par rapport à la population méditerranéenne française





Gestion des sites naturels protégés du Grau-du-Roi

Les terrains du Conservatoire du littoral sur la commune du Grau-du-Roi, s'étendent sur plus de 911 ha et sont répartis sur trois sites distincts : le Bois du Boucanet, l'Espiguette et la Camargue gardoise (étang du Médard). Depuis fin 2012, ces trois

sites font l'objet d'une convention de gestion tripartite d'une durée de 6 ans, associant la Commune en tant que gestionnaire et le CEN L-R en tant que gestionnaire associé. En 2014, plusieurs actions de gestion et d'animation ont été menées.



Le Bois du Boucanet

Les projets de réaménagement des entrées au Bois du Boucanet ont débuté en 2014 avec notamment la rénovation de l'entrée du Pont des Abîmes. Ils se poursuivront en 2015 notamment côté Lunule : plantations, réfection des panneaux d'entrée de site et création d'un plan d'accueil du public sont attendus.



L'Étang du Médard

2014 a été consacré au montage, dans le cadre du Parlement de la mer, d'un projet pour améliorer la qualité de l'eau de la lagune. 2015 et 2016 seront consacrés à la réfection des ouvrages hydrauliques (faciliter les échanges avec la mer) ainsi qu'à des aménagements pour l'accueil du public en lien avec la piste cyclable *Via Rhôna*.



L'Espiguette

Une partie du domaine du Conservatoire du littoral est concerné par la restauration du second cordon dunaire, chantier démarré en 2014. La lutte contre les espèces envahissantes qui se développent sur les dunes, comme le faux indigo, se poursuit et des sorties découverte nature seront organisées au cours du 2^{ème} trimestre 2015.

L'Espiguette : site unique de dunes boisées en Méditerranée française



L'Espiguette se caractérise par l'un des massifs dunaires les plus remarquables du littoral méditerranéen (dunes boisées, dunes paraboliques...) entrelacé par des marais constituant une zone humide originale à préserver.

Les dunes boisées à Pin pignon et les dunes littorales à Genévrier de Phénicie sont des milieux à protéger en priorité au niveau du réseau de sites européens (Natura 2000).

Malheureusement, la comparaison de photographies aériennes entre 1960 et aujourd'hui mettent en évidence la forte régression de ces milieux exceptionnels. Plusieurs causes de dégradations sont identifiées : cheminement anarchiques pédestre et à cheval, incendies d'origines humaines, érosion marine lors des tempêtes hivernales. Des efforts de reconstitution de ces écosystèmes dunaires sont menés et les gardes du littoral et les agents de l'ONF patrouillent régulièrement au fil des saisons.

Jeux d'acteurs

L'échange et la concertation entre usagers et partenaires sont au cœur de la gestion des sites et des débats lors des « comités de gestion » organisés en mairie.

- **Des usagers** : éleveurs, manadiers, centres équestres, pêcheurs, chasseurs, associations (protection de la nature, riverains, randonneurs...)
- **Des partenaires financiers et institutionnels** : Région L-R, Département du Gard, Agence de l'eau, DREAL L-R, DDTM du Gard...
- **Des partenaires techniques** : ONF, Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, CBN Méditerranéen de Porquerolles, Tour du Valat, CO-Gard, EID Méditerranée, Chambre d'Agriculture du Gard, Fédérations Régionale et départementale des Chasseurs
- **Agents Police de la nature** : gardes du littoral (agents communaux et CEN L-R), ONF, Police municipale, Gendarmerie nautique



M. KLESZEWSKI



R. BOUTELOUP

Gestion des sites NATURA 2000



S. GERARDIN

Étang de Valliguières

En 2014, le niveau d'eau de l'étang de Valliguières a été suffisant pour permettre la reproduction de tous les batraciens fréquentant le site et notamment du Triton crêté, espèce dont la présence est à l'origine de la création du site Natura 2000.

En parallèle, des actions de sensibilisation ont été menées par

le CEN L-R auprès du grand-public (animations et lettre d'information) et par le CO-Gard auprès des enfants de l'école primaire du village.

Enfin, le CEN L-R a accompagné le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon pour la définition du PAEC de l'étang de Valliguières au sein du vaste territoire PAEC «Garrigues et plaines entre Cèze et Gardon».

Étang de La Capelle-et-Masmolène



T. GENDRE

Les principales actions menées en 2014 concernent les suivis :

- de la flore des mares temporaires de l'étang et plus particulièrement la recherche de nouvelles stations de *Lythrum thesioides*,
- des batraciens et notamment de la répartition du Triton crêté,
- de l'hydrologie et de certains paramètres physicochimiques de l'eau de l'étang,
- de l'Ecrevisse de Louisiane (espèce exotique envahissante).

Une méthode d'éradication de l'écrevisse de Louisiane a été testée dans une des mares. Le suivi annuel des populations de l'espèce permettra d'évaluer l'efficacité de cette mesure.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation ont été menées auprès du grand public ainsi qu'auprès des techniciens du SMAGE des Gardons.

Enfin, suite au porter à connaissances fait en 2013 par courrier aux propriétaires fonciers d'espaces naturels, notamment de mares à enjeux, dans le site Natura 2000, le CEN L-R a rencontré certains propriétaires. Ces rencontres laissent entrevoir des perspectives intéressantes de collaboration pour la gestion durable de ces espaces.



Garrigues de la Lauze (Hérault)



M. KLESZEWSKI

La mise en œuvre des mesures compensatoires des projets *Aqua Domitia* et *Déplacement de l'A9* s'est poursuivie en 2014 par la réalisation des plans de gestion.

Parallèlement, un état initial des sites a été réalisé. Reposant sur des protocoles standardisés, il s'agit de faire l'état «zéro» du site avant gestion pour mesurer par la suite les effets de la gestion sur des espèces et/ou cortèges bio indicateurs. Parmi les groupes et espèces retenus figurent le Lézard ocellé, les passereaux, les orthoptères et les rhopalocères. Les résultats montrent la pertinence des sites retenus pour les mesures compensatoires avec une bonne présence des espèces visées par les arrêtés préfectoraux. Ils illustrent également la sensibilité de ces espèces au recouvrement ligneux avec une présence/absence très liée à la structure de la végétation.

2015 verra le début des opérations de gestion avec notamment l'installation d'équipements pastoraux préalablement à l'arrivée d'un troupeau pour la gestion de ces pelouses sèches.



A. RONDEAU



R. BOUFELOUP

Gestion des sites de compensation

Pour répondre à une demande de plus en plus forte dans la mise en oeuvre des mesures compensatoires, les Conservatoires d'espaces naturels, se sont dotés d'une Charte éthique qui précise les conditions de l'implication du Réseau des Conservatoires d'espaces naturels dans ces procédures. Pour en savoir plus : www.reseau-cen.org/fr/decouvrir-le-reseau/charte-ethique-mesures-compensatoires



M. ACHERAR

Les sites du contournement ferroviaire Nimes-Montpellier (CNM)



Le CEN L-R est propriétaire de 3 sites dont la gestion est dédiée aux mesures compensatoires en faveur de l'avifaune patrimoniale en Costières Nimoises.

- le Mas d'Aptel à Générac (71 ha)
- le Mas de Sauvaire à Bezouze (7 ha)
- le Mas des Fleurs à Lédenon (22 ha)

Ces sites, sont loués par le CEN L-R à quatre exploitants agricoles (dont 3 éleveurs) qui en ont l'usage moyennant le respect d'un cahier des charges défini dans le bail, notamment les types de couvert végétal et les calendriers d'exploitations.

Les trois types de suivis réalisés chaque année concernent :

- le suivi des couverts végétaux (1 en hiver, 2 au printemps) pour vérifier que le biotope obtenu correspond aux objectifs de gestion : un milieu favorable à l'Outarde pour l'hivernage ou la reproduction,
- le suivi des exploitants pour faire le lien entre leurs pratiques et les résultats sur le milieu, recenser leurs difficultés et éventuellement adapter le cahier des charges,
- le suivi des populations d'outardes canepetières effectué par le CO-Gard.

En 2014, le bilan est globalement positif en ce qui concerne le couvert végé-

tal favorable à l'Outarde canepetière. L'absence ou l'insuffisance de résultat sont principalement liées aux conditions météorologiques défavorables au printemps (sécheresse). Les incompréhensions du cahier des charges sont minoritaires (une seule).

Ces suivis soulignent l'importance des échanges réguliers avec les agriculteurs pour permettre des adaptations des calendriers de pâturage et pallier aux différents aléas.

Il est à noter que tous les sites ont été fréquentés par les Outardes, en petits groupes. Les travaux (donc les perturbations des sites historiques) n'ayant pas débuté au moment des suivis 2014, il est fort probable que cette fréquentation soit plus importante en 2015.



M. KLESZEWSKI

Les sites de compensation des Pyrénées-Orientales

Site de Castelnou

Le site dont le CEN L-R est propriétaire et gestionnaire (86 ha) a été inauguré en 2014. Cette inauguration a été le point de départ de la mise en oeuvre des premières actions de gestion programmées sur 20 ans. Un premier débroussaillage

a été réalisé sur une partie du site, au niveau de secteurs clés pour la circulation et l'accès à la ressource des troupeaux. Les infrastructures pastorales mises en places (bergerie tunnel et parc clôturé attenant) ont permis d'accueillir deux troupeaux de brebis et chèvres.



Y. ALLEMAN

Sites de compensation RTE

Le CEN L-R poursuit, en collaboration avec le GOR (Groupe Ornithologique du Roussillon), la CDC Biodiversité et le bureau d'études ECOMED, la mise en oeuvre et le suivi des actions de gestion sur les 4 sites de compensations situés dans la plaine du Roussillon (Baixas, Trouillas, Villemolaque et Montesquieu des Albères)

Les principales actions réalisées en 2014 concernent : la création de mares temporaires sur le site de Baixas, l'arrachage des vignes abandonnées pour faciliter la gestion des friches, l'installation de barrières, la mise en place de gîtes à reptiles et le semis de cultures faunistiques avec la Fédération Départementale des chasseurs des P. Orientales.



Le partenariat avec le Conservatoire du Littoral

Expertises naturalistes sur les sites du Conservatoire du Littoral en Languedoc-Roussillon



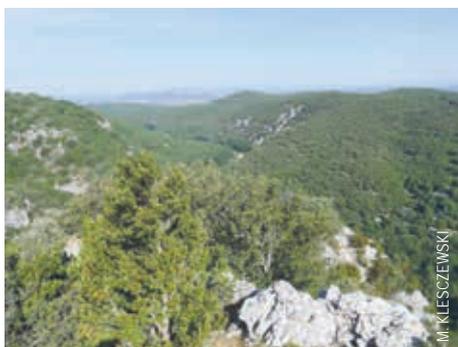
Afin d'assurer sa mission de préservation de la biodiversité de ses sites, le Conservatoire du Littoral (CdL) lance depuis 2010 un appel d'offres pour la réalisation d'expertises naturalistes sur certains de ses sites en Languedoc-Roussillon. Arrivé à échéance, ce marché a été relancé début 2014. Prestataire de la première édition, le CEN L-R s'est de nouveau porté candidat et son offre a été retenue. Le CEN L-R intervient dans ce cadre notamment pour la réalisation d'inventaires naturalistes,

mais aussi pour la rédaction de notices de gestion, d'études d'incidences, de diagnostics avant travaux, ou encore la mise en place de suivis scientifiques.

En 2014, le travail a porté sur la réalisation d'expertises naturalistes soit simples comme en Camargue gardoise dans un contexte de futures acquisitions, soit détaillées sur les sites des Marais du Narbonnais et des Rives de l'Aude dans l'Aude.

Le partenariat avec les départements

Appui à la gestion des Espaces Naturels Sensibles de l'Aude, du Gard et de l'Hérault



mesures de gestion de la fréquentation ont été proposées.

Sur ce même site, une journée d'échanges avec les agents du Département et des représentants des associations sportives de pleine nature a été organisée. Cette journée a notamment permis d'aborder la prise en compte des enjeux naturalistes sous forme de «zones de quiétude». D'autres journées d'échanges ont été programmées en Camargue gardoise et sur le site du Pont du Gard, avec comme objectif la présentation de protocoles de suivis scientifiques accessibles aux équipes de terrain.

Cet appui s'inscrit dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs signées avec les départements de l'Aude, du Gard et de l'Hérault. Les programmes d'actions sont définis annuellement en accord avec les services techniques des départements.

Dans le Gard, les principales actions réalisées en 2014, ont porté sur l'expertise naturaliste de sites afin d'identifier et hiérarchiser les enjeux de conservation, notamment dans le cadre du «Plan départemental Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI-30)». En partenariat avec le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon, deux sites emblématiques du plateau de Méjannes-le-Clap ont été expertisés et des

Dans l'Aude, poursuite du suivi scientifique réalisé depuis 2011 sur l'exploitation agricole de M. Pautou à Montolieu, dans le cadre du soutien du Département à cet agriculteur pour la conservation des prairies permanentes à diversité végétale exceptionnelle. Ce suivi permet d'évaluer la gestion par rapport à un objectif particulièrement exigeant, fixé par le Département en contrepartie d'une subvention annuelle, accordée dans l'attente de la contractualisation de mesures agri-environnementales du site Natura 2000 dont l'opérateur est l'Agglomération de Carcassonne.

Par ailleurs, un appui a été apporté à la gestion de propriétés des trois départements en élaborant des plans pastoraux simplifiés de gestion et des fiches synthétiques d'habitats avec illustrations des états de conservation «de référence» et de possibles dégradations. Ces documents simplifiés et visuels constituent la suite opérationnelle des référentiels de gestion élaborés par le CEN L-R depuis 2007 sur la thématique de l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt patrimonial de la région.

D'autres actions d'appui sont développées dans ce rapport : intendance du territoire et gestion des sites à Ophrys à grandes fleurs dans le département de l'Aude (cf. pages 6 et 19), conservation de la Cistude dans le domaine départemental de Tartuguière (Hérault) (cf. page 19).





M. KLESZCZEWSKI



M. KLESZCZEWSKI



M. KLESZCZEWSKI

Le partenariat avec les autres collectivités



M. KLESZCZEWSKI

Aide à la gestion de sites naturels de Thau Agglomération

Cette aide est apportée dans le cadre d'un appel d'offres lancé chaque année et auquel répondent conjointement le CEN L-R et les Ecologistes de l'Eu-

zière depuis 2009. Elle consiste à réaliser les suivis du patrimoine naturel et faire des préconisations de gestion pour les sites naturels relevant de la compétence de Thau Agglomération.

En 2014, un travail important d'actualisation des inventaires naturalistes a été réalisé sur le site du Creux de Miège à Mireval. Ce site pittoresque, suivi par le CEN L-R depuis plus de dix ans, devrait faire l'objet d'une demande de classement au titre des Arrêtés de protection de biotope. Les données produites en 2014 serviront à conforter cette demande de classement.



M. KLESZCZEWSKI

Action expérimentale de restauration de prairies envahies par la Fougère Aigle dans le PNR du Haut-Languedoc

Le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc souhaite expé-

rimer des méthodes reproductibles de restauration et de maintien de milieux ouverts, notamment de prairies de moyenne altitude envahies la Fougère Aigle. Cette action a été menée dans une parcelle de 1ha environ sur la commune de Castanet-le-Haut. Le protocole arrêté a consisté à procéder à une première fauche mécanique l'hiver 2013 avec export de la matière fauchée, suivie d'un pâturage avec une charge et un calendrier précis puis une deuxième fauche mécanique l'été 2014, suivie d'un deuxième pâturage en fin d'été. Le protocole sera poursuivi en 2015 de même que le suivi de la végétation afin de proposer une méthode fiable et reproductible sur l'ensemble du territoire du PNR.

Grand Pic Saint-Loup : l'intendance du territoire, ça marche...

L'accompagnement de propriétaires fonciers dans la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup s'est poursuivi en 2014. Cette année, l'accent a été mis sur le redéploiement d'activité pastorale pour contenir la progression ligneuse. Diagnostics agro-pastoraux, recensement des besoins, diagnos-

tics d'exploitations et appels à candidatures ont ponctué l'année. Au total, 110 ha sont mis à disposition d'éleveurs. De quoi soulager les exploitations et pérenniser le maintien des enjeux patrimoniaux sur ces surfaces agropastorales.



R. JULLIAN

Le partenariat avec le Camp militaire de Villemaury : c'est parti !

Le CEN L-R accompagne depuis 2012, le 3ème Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine (RPIMa) et l'Unité de Soutien de

l'Infrastructure de la Défense (USID) pour la préservation du patrimoine naturel du camp militaire de Villemaury.

Nous y avons recensé plusieurs espèces rares et menacées telles que le Glaïeul douteux, le Pigamon tubéreux, la Pie-grièche méridionale, le Lézard ocellé, le Circaète Jeanle-Blanc, la Grenouille de Pérez, le papillon Diane. Mais, les pelouses sèches très diversifiées du camp en abritent très probablement bien d'autres !

Depuis 2014, cet accompagnement bénéficie du soutien financier du Ministère de la Défense, via le Fonds d'Intervention pour l'Environnement.

Ainsi, plusieurs actions ont été engagées en 2014, en concertation avec l'autorité militaire afin de préserver la biodiversité,

sensibiliser les militaires et les collectivités locales au patrimoine naturel du camp, tout en gardant la vocation militaire prioritaire.

L'action phare 2014 a consisté à faciliter l'installation d'un jeune berger ovin extensif et à pérenniser l'activité d'un éleveur bovin «bio», sur plus de 300 hectares du camp. Ce projet nécessite au préalable la réalisation de diagnostics pastoraux à l'échelle des exploitations et du camp afin de proposer aux éleveurs des parcours cohérents avec les besoins de leurs troupeaux, les enjeux écologiques et les activités militaires.

D'autres paramètres (problèmes d'accès à l'eau pour les bêtes, entretien par les troupeaux des zones débroussaillées mécaniquement dans le cadre de la réglementation de défense contre les incendies de forêts...) entrent aussi en ligne de compte.

En 2015, le CEN L-R, via un nouveau FIE, se lancera, entre autres, dans la création de gîtes à chauves-souris, le creusement de mares temporaires et l'étude des abeilles sauvages.



T. CENDRE

Accompagnement



Le partenariat avec la profession viticole du département de l'Hérault

En 2014, le CEN L-R a consolidé sa démarche et son partenariat auprès de la profession viticole du département de l'Hérault au travers de plusieurs actions :

- 33 vignerons (4 groupes) ont été formés et accompagnés à l'outil Biodiv'Eau sur 4 territoires : IGP Côtes de Thongue, IGP Côtes de Thau, IGP Coteaux d'Ensérune et l'AOC Languedoc-Terrasses du Larzac,
- 21 diagnostics ont été finalisés et 649 ha ont été inventoriés,
- Une nouvelle vague de travaux d'amélioration de la biodiversité a été réalisée : 2573 m linéaires de haies, 14 arbres isolés, 1760m² de milieux à restaurer et 3 mares écologiques.

Ces actions ont été financées à 60% par le Conseil Général de l'Hérault et par

l'AFAC Agroforesteries.

Un stage sur le territoire de l'IGP Vicomté d'Aumelas a permis de mettre en place un projet de territoire agro-environnemental donnant lieu à la création d'un poste d'animatrice.

Le syndicat IGP Côtes de Thongue a lui aussi formalisé son projet de territoire en embauchant une animatrice au mois de Novembre. Ces territoires restent accompagnés scientifiquement par le CEN L-R.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault, la Fédération des IGP de l'Hérault et le CEN L-R ont affirmé et formalisé leur partenariat lors de la signature d'un accord de consortium pour l'utilisation d'outils de diagnostic agriculture, biodiversité et qualité de l'eau à *Vinisud* le 24 Février 2014. L'AOC Languedoc doit finaliser



IGP 34

son adhésion au consortium.

Rappelons que l'Agence de l'eau RMC et le Département de l'Hérault ont soutenu financièrement ce projet global en 2014.

Le CEN L-R a été sollicité par d'autres structures hors département afin de mettre en place une démarche similaire : IGP Gard, Corbières, L'Occitane, Chambres d'agriculture de Charente et de Charente Maritime.



J.D. PALAMBONDRAIN

Concours général agricole Prairies Fleuries 2014 : les prairies naturelles ont de la ressource !

et la technicité des agriculteurs dont les prairies naturelles présentent le meilleur équilibre agro-écologique.

Le concours se déroule en deux étapes : d'abord au niveau local, sur un territoire délimité (ici la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup), puis au niveau national (compétition entre les lauréats des concours locaux sur dossier). Chaque parcelle présentée par les agriculteurs du territoire est visitée par un jury local.

Ainsi, le 23 mai dernier le jury (composé d'un botaniste, d'un écologue, d'un apiculteur, d'un agronome et d'un paysagiste) a écouté avec plaisir les discours passionnés de 4 éleveurs explicitant leur travail. Tous sont unanimes. Ces prairies naturelles ont des qualités agrono-

miques intrinsèques et sont des milieux écologiques de grande valeur. Et ce sont nos éleveurs qui entretiennent ces qualités de génération en génération grâce à de nombreux savoir-faire. C'est une reconnaissance pour les agriculteurs et une fierté pour eux de contribuer au maintien du patrimoine local.

Cerise sur le gâteau, la lauréate locale de cette édition 2014 (Mme Eliane Pezières, Château Bibieure) a été récompensée au *Salon International de l'Agriculture de Paris 2015* en remportant l'édition nationale de la catégorie *Prairies Fleuries*. Cette distinction souligne la richesse du territoire, sa biodiversité et le savoir-faire de ses éleveurs. Il met en lumière le rôle primordial de l'élevage traditionnel pour le maintien des paysages et du patrimoine.



M. KLESZCZYŃSKI

L. GARDE

du monde agricole

Accompagnement de projets agro-environnementaux de territoires et réalisation de diagnostics Biodiversité d'exploitations agricoles

Territoires	Nombre de diagnostics		
	Renouvellements	Nouveaux	Suivis
Basse plaine de l'Aude	2		
Camargue gardoise	2	1	5
Causses méridionaux	14	2	
Crêtes du Mont Marcou et des Monts de Mare		4	
Etang de l'Or	4		2
Etangs du Narbonnais	4	4	
Gorges de l'Hérault		5	
Pic Saint loup			3
Plateau de Leucate	1		1
Vallée de l'Orbieu	1		
Vallée du Gardon de Saint-Jean	2		

Le CEN L-R a poursuivi l'accompagnement d'acteurs pour la mise en oeuvre de projets agri-environnementaux sur plusieurs territoires de la région à la fois sur le volet diagnostics biodiversité des exploitations agricoles et sur le montage de Projets agri-environnementaux.

Concernant les diagnostics biodiversité d'exploitations agricoles, les territoires concernés sont ceux sur lesquels le CEN L-R intervient depuis plusieurs années : Basse plaine de l'Aude, Camargue gardoise, Causses méridionaux, Etang de l'Or..., mais aussi de nouveaux territoires comme les Gorges de

l'Hérault ou les Crêtes du Mont Marcou et des Monts de Mare du PNR du Haut Languedoc

Concernant le montage des nouveaux Projets agri-environnementaux et climatiques (PEAC), les territoires accompagnés sont : Plaine Roussillon, Piémont PO, Agglo de Carcassonne, Camargue Gardoise, Etang de l'Or, Etangs Palavasiens, Causses Gorges Lodevois, Garrigues de l'Hérault, Narbonnaise et Basse Vallée de l'Aude, Orb Libron Est et Sud de Beziers, Bassin Versant de l'Etang de Salses Leucate, Garrigues et Plaines entre Cèze et Gardon.



M. KLESZCZYŃSKI

La mise en place des nouvelles Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Aujourd'hui, la nouvelle PAC (2014-2020) a été modifiée pour intégrer les changements climatiques. Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) remplacent les anciennes MAE Territorialisées (MAET). Les principaux changements introduits concernent :

- la gestion des fonds européens FEADER, jusqu'ici confiée aux services de l'Etat, est désormais sous l'autorité des services de la Région,
- le système est désormais «décloisonné». En effet, les enjeux (eau, biodiversité, par exemple), qui, autrefois voyaient leurs politiques agri-environnementales animées de façon indépendante sur un territoire donné, sont aujourd'hui intégrés dans les Plans agri-environnementaux et climatiques (PEAC) multi-enjeux et élaborés en partenariat sur des territoires souvent plus vastes,

- les MAET «biodiversité», autrefois mobilisables uniquement sur les sites Natura 2000, sont désormais mobilisables de façon plus large (Natura 2000, certains Plan Nationaux d'Actions, Trame du SRCE),
- La «Prime à l'herbe» (ou PHAE) est remplacée par la MAEC Systèmes Herbagers et Pastoraux (MAEC SHP) . Cette nouvelle mesure ayant obligation de résultats et non de moyens, est plus intéressante sur le plan agri-environnemental que la PHAE.

L'approche globale «système» est donc privilégiée pour travailler sur l'ensemble de l'exploitation; ce qui présente l'avantage de ne plus créer un clivage entre parcelles engagées et celles qui ne le sont pas, mais au contraire de mieux intégrer les enjeux environnementaux dans le système d'exploitation. Enfin, la nouvelle programmation des MAEC se

donne de nouveaux objectifs comme le suivi-accompagnement des exploitants et l'évaluation des mesures contractualisées.

Et le CEN L-R dans tout ça ?

L'accompagnement du CEN L-R dans la mise en oeuvre de ces nouvelles MAEC, concerne 2 volets :

- la construction des nouveaux PAEC. Le CEN L-R est impliqué sur pas moins de 15 PAEC (délimitation des zones d'action prioritaires, construction des mesures, priorisation des contrats, etc.)
- l'adaptation des méthodes de diagnostics préalables au nouveau dispositif. Le CEN L-R, suite aux sollicitations de la DREAL L-R et de la DRAAF, participe au groupe de travail régional créé à cet effet.

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE



Nouvelles de SICEN, le Système d'Information du CEN L-R



T. GENDRE

L'utilisation de SICEN au sein de l'équipe est désormais une routine. Le développement et l'amélioration continues de l'interface de saisie ont permis de réduire considérablement le temps de saisie des données.

En 2014, ce sont plus de 160 000 données qui ont été consolidées dans notre système d'information. Des contributeurs bénévoles, adhérents ou non de l'association, participent aussi à la connaissance de la biodiversité régionale. Début 2015, la base de données

contient quelques 84 300 données relatives à la flore et 44 700 à la faune.

Ces données sont utilisées et valorisées dans plusieurs actions : gestion de nos sites, porter à connaissance, veille foncières, diffusion auprès des bureaux d'études pour les études d'impact, SINP.

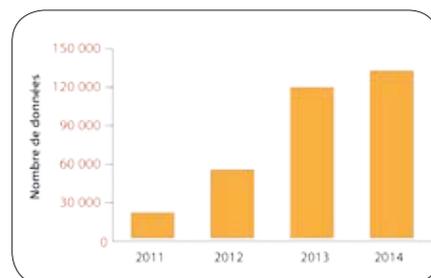
Aujourd'hui, SICEN fédère une communauté d'utilisateurs et de développeurs, notamment avec la mise à disposition par les Parcs Nationaux et les CEN des outils qui permettent d'exploiter les données (interface de consultation orientée «métier», outil de saisie mobile).

En 2014, plusieurs rencontres ont été organisées avec Parcs Nationaux de France afin de voir les suites à donner à l'outil et de définir les futurs besoins. 2015 verra naître probablement une interface moderne de consultation de données à destination du grand public. Elle sera développée sur la base du travail mené par nos collègues de Midi-Pyrénées. A suivre !

Le système d'information du CEN L-R en quelques chiffres en 2014

- 44 700 données faune
- 84 300 données flore
- 33 000 données habitats

La base de données est alimentée essentiellement par les salariés et les bénévoles.



Evolution de la base de données naturalistes SICEN entre 2011 et 2014



P. BERNARD

L'année 2014 a vu se poursuivre l'animation de l'atlas, au sein du *Pôle thématique «Insectes et arachnides»* créée en région dans le cadre du SINP et dans lequel l'atlas s'inscrit.

Les relais locaux ont mené des actions de prospection ciblant des espèces ou des secteurs méconnus. L'animation de leur réseaux naturalistes a permis de

Où en est l'Atlas des papillons de jour et des libellules du Languedoc-Roussillon ?

collecter 10 000 données auprès de 117 contributeurs. A cela s'ajoute les contributions des naturalistes qui alimentent l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Gard dont la base de données est moissonnée par l'atlas.

L'atlas consolide actuellement près de 120 000 données !

Des discussions relatives aux échanges de données avec l'outil «Faune L-R» et à l'édition d'un ouvrage papier ont eu lieu en fin d'année.

En 2015 l'accent sera mis sur l'animation du réseau naturaliste qui contribue à la connaissance.

Une première réunion des contributeurs aura lieu au printemps 2015, elle sera l'occasion de discuter plus en détail des insectes, des zones à prospecter des soucis d'identification....

Rappelons que l'Atlas est coordonné par l'Opie, les Ecologistes de l'Euzière et le CEN L-R. Il s'appuie sur le réseau naturaliste local : bénévoles et relais locaux (ALEPE, CO-Gard, Gard Nature, GOR, Fédération Aude Claire, Fédération des Réserves calalanes).

Pour en savoir plus, consulter le site Internet www.libellules-et-papillons-lr.org



T. GENDRE



T. GENDRE



M. KLESZELSKI

Etat des populations de tortues Cistude d'Europe à Tartuguière (Etang de l'Or)

Le domaine départemental de Tartuguière, d'une quinzaine d'hectares, accueille, au bord de l'étang de l'Or, une population naturelle de cistudes. Le CEN L-R accompagne le Département de l'Hérault dans la mise en oeuvre d'un plan de restauration des habitats de la Cistude fortement dégradés par des aménagements réalisés dans les années 80.

En 2013, le CEN L-R, en collaboration avec l'IPHC-CNRS de Strasbourg, a lan-

cé une étude de cette population afin d'intégrer au mieux l'enjeu de sa préservation dans le projet global de renaturation du site. Les premiers résultats, fournis fin 2014, montrent que la population, estimée à environ 150 individus adultes, constitue le noyau le plus important de l'étang de l'Or et donc de l'Hérault. Ces résultats soulignent l'importance de restaurer le site dans de bonnes conditions pour l'espèce. D'autre part, les suivis

GPS et la répartition des captures sur le site ont montré une très forte contrainte liée à la salinité. Les cistudes doivent migrer en pleine saison en quête de milieux doux difficiles à trouver.

Pour télécharger le rapport d'études http://www.cenlr.org/files/documents_communs/pdf/cistude/Rapport_Cistude_Tartuguiere_FINAL_CENLR_2014.pdf

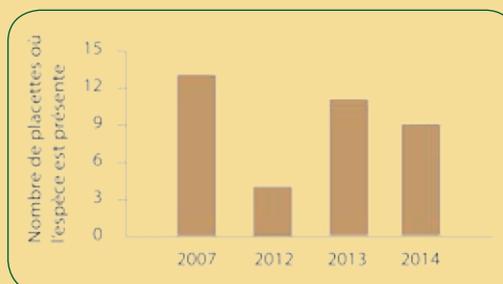


T. GENDRE

Zoom sur les actions de gestion en faveur de l'Ophrys à grandes fleurs dans l'Aude

L'Ophrys à grandes fleurs (*Ophrys catalaunica* O. & E. Danesch, incl. *O. magniflora* Geniez & Melki d'après Tison, Jauzein & Michaud, 2014) est une espèce protégée au niveau national et est présente en France essentiellement en Languedoc-Roussillon dans les départements de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

En 2007, le CEN L-R a signé une convention avec un propriétaire exploitant vigneron sur la commune de Talairan sur une surface d'environ 12 ha de garrigues et pelouses situées entre les vignes où la plante est connue depuis très longtemps. Ce site abrite une population d'Ophrys à grandes fleurs importante et une flore et faune diversifiée. Il est inscrit dans le périmètre des Espaces Naturels Sensibles de l'Aude. Le CEN L-R réalise depuis 2007, un suivi de la répartition des différents pieds d'Ophrys à grandes fleurs par mailles de 50x50m qui couvrent la totalité du site. Malgré un entretien mécanique et une coupe ponctuelle des Cèdres de l'Atlas et



Pins pignon situés à proximité des stations, la répartition de l'espèce diminue sur le site (voir graphique) avec une tendance à la baisse du nombre de pieds (52 en 2013 et 32 en 2014). Face à ces tendances avec l'aide du Département de l'Aude, le CEN L-R a trouvé un éleveur pour que le site soit pâturé par un troupeau dès 2015 et mènera un chantier de bûcheronnage plus important.



VALORISATION



Le Projet LIFE + MIL'OUV

Le Projet européen LIFE + MIL'OUV (2013-2016) est coordonné par le CEN L-R en partenariat avec 3 bénéficiaires associés (Parc national des Cévennes, Institut de l'Élevage, SupAgro Florac). Plusieurs actions ont démarré en 2014 (diagnostics éco-pastoraux sur le terrain, formation à destination des techniciens et enseignants, réalisation de vidéos présentant le programme, ... beaucoup de choses se sont déroulées en 2014. Au-delà de ces réalisations, ce sont des connaissances partagées, une culture commune ... bref un esprit «MIL'OUV» qui se met en place ! Pour en savoir plus www.lifemilouv.org

Premiers enseignements des diagnostics réalisés sur le territoire du PNR des Grands Causses (Aveyron)



Au cours de l'été 2014, la stagiaire de l'Institut de l'Élevage a rencontré 12 éleveurs avec un double objectif : comprendre le fonctionnement des exploitations et repérer les éleveurs ayant des questionnements sur l'utilisation de leurs surfaces en parcours. Depuis l'automne, place au terrain avec le démarrage des diagnostics éco-pastoraux conduits par l'Idèle et le CEN L-R. A ce jour, 3 diagnostics sont finalisés et 2 sont en cours.

Ces premiers diagnostics montrent que bien souvent, les parcours sont sous-utilisés. Si ce constat est simple à faire sur le terrain, les solutions seront bien plus complexes à identifier et surtout mettre en place sur ces exploitations ovins lait aux niveaux de production élevés.

Pour assurer la conservation de milieux patrimoniaux, il est proposé d'établir des conventions de gestion avec les éleveurs, et de mener avec certains d'entre eux des chantiers pour mettre en application les propositions élaborées suite au diagnostic : pose de clôtures, création de mares abreuvoirs, débroussaillage...

Le CEN L-R conduit régulièrement ce type de petit chantier à l'aide de ses bénévoles.

Quels bénéfices et quels coûts du pastoralisme ?

Pour apporter de nouveaux arguments et identifier des leviers d'action en faveur du pastoralisme, une étude des coûts et des bénéfices du pastoralisme a été initiée en 2014. Elle combine des observations à 2 échelles : celle du territoire et celle de l'exploitation agricole.

Des projets de soutien au pastoralisme menés par des acteurs territoriaux sont ainsi décortiqués. Pour la collectivité, des bénéfices tels que la biodiversité, la prévention du risque incendie, la contribution à l'économie locale sont mis en avant. Les retours d'expérience permettent aussi de pointer les difficultés. Ces éléments serviront de base à une communication aux collectivités et autres acteurs sur le territoire pour les

Retour sur la première formation «gestion agro-pastorale et biodiversité»

Le premier stage de formation du programme LIFE+ Mil'Ouv à destination des enseignants et des conseillers agricoles et espaces naturels a eu lieu à SupAgro Florac du 17 au 21 novembre 2014. Il a regroupé 8 stagiaires venus de toute la France.

Les intervenants, issus de l'équipe Mil'Ouv ont présenté les outils de diagnostic et de gestion agro-pastorale élaborés au cours de la première année du programme et les ont fait appliquer sur le terrain par les stagiaires au cours de deux visites d'exploitation. Les phases d'analyse puis de restitution qui ont suivi ont été très riches en débat, tant sur la façon de conduire le diagnostic que sur la mise en place de la gestion pastorale de certaines unités de gestion en lien avec le fonctionnement global de l'exploitation.



aider dans leurs propres démarches. Cette étude contribuera aussi au volet évaluation du projet.

Pour les exploitations agricoles, les pratiques pastorales peuvent par exemple générer une modification des conditions de travail, des contraintes de commercialisation, des économies sur l'alimentation et par la suite un meilleur équilibre budgétaire. Ces éléments sont analysés au travers d'enquêtes dans les fermes.



M. ACHERAR



M. COURONNE



M. ACHERAR



Fréquence grenouille

L'édition 2014, qui a fêté les 20 ans de cette opération, s'est déroulée du 1er mars au 31 mai. Elle a mobilisé une dizaine de partenaires et proposé 48 animations à travers le Languedoc-Roussillon. Le climat a été peu favorable avec une sécheresse hivernale qui n'a pas permis la mise en eau de plusieurs mares.



R. JULLIAN

Malgré l'annulation de plusieurs sorties, la participation aux animations a connu une forte progression passant de 500 personnes en 2013 à plus de 600 personnes en 2014.

Cette forte participation est probablement liée à une meilleure couverture médiatique, notamment à notre partenariat avec les radios de France Bleu (Gard-Lozère, Hérault, Roussillon) qui donne une plus grande visibilité à l'opération grâce aux annonces des animations faites à l'antenne.



Merci à tous !

vous voulez donner un coup de main ? Alors contactez-nous vieassociative@cenlr.org



Les chantiers d'automne

L'édition 2014 s'est déroulée du 23 septembre au 20 décembre 2014.

Le CEN L-R, a organisé avec ses partenaires 27 chantiers nature répartis sur tout le territoire régional. Ces chantiers ont mobilisé 366 personnes dont près de 200 étudiants et scolaires et une centaine de personnes en insertion.

Cette édition 2014 a été marquée par le renforcement de partenariat avec le SPIP de l'Hérault qui a permis de réaliser 3 semaines de chantiers aux Salines à Villeuve-lès-Maguelone avec le soutien de la *Fondation Nature & découvertes*. Elle a été marquée aussi par un nouveau partenariat avec le Syndicat mixte de gestion du Salagou pour effectuer un chantier nature au Plateau de Germane, surplombant le Salagou. Enfin, un partenariat a été initié avec l'UNICEM dans le cadre des 10 ans de leur *Charte Environnement*. 2 chantiers nature ont été organisés, aux Salins de Frontigan et à Saint Paul-de-Fenouillet.



M. ACHERAR



M. ACHERAR



M. ACHERAR

Publications, supports de communication

Plusieurs publications et supports de communication ont été réalisés en 2014 dans le cadre des programmes LANDLIFE et MILOUV et des opérations nationales "Journée mondiale des zones humides, Fréquence grenouille, Fête de la nature, Journées européennes du patrimoine, Chantiers d'automne". Par ailleurs, plusieurs articles de presse dans les quotidiens de la région ainsi que des passages radio et télévision ont couvert ces opérations.



Lettre de Liaison du CEN L-R



Programmes régionaux de Fréquence grenouille, et Chantiers d'automne



Outils de communication produits dans le cadre des projets MILOUV, du PNA Bonelli...

ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES



Participation aux instances institutionnelles

Par son agrément régional au titre de la protection de la nature et de l'environnement (renouvelé en 2014), le CEN L-R contribue au travail de différentes commissions institutionnelles, de concertation ou d'expertises, en permettant d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions d'aménagement et de gestion des territoires.

Le CEN L-R est représenté dans les instances suivantes :

- Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER)
- Comité Régional Agri-Environnement et Climatique (CRAEC)
- Comité Régional Trames Verte et Bleue (CRTVB)
- Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers (CRFPF)
- Comités de pilotage du Plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF) et du Programme régional d'agriculture durable (PRAD)
- Comité maritime de façade méditerranéenne (CMF Méd.) et Assemblée du Parlement de la Mer
- Conseil d'administration de la SAFER LR (censeur) et Comités techniques départementaux du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales
- Commission départementale d'aménagement foncier de l'Hérault (CDAF 34)
- Commission départementale de consommation des espaces agricoles de l'Hérault (CDCEA 34)
- Comités Départementaux Espaces Sites et Itinéraires de l'Hérault et du Gard (CDESI 34 & 30)
- Commission géographique du bassin Gard-Côtiers Ouest
- Comités de pilotage de sites Natura 2000 et Comités consultatifs de Réserves Naturelles dans le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales
- Commission Locale de l'Eau des SAGE Basse Vallée de l'Aude, Bassin Fleuve Hérault et Lez-Mosson-Etangs palavasiens

Par ailleurs, des administrateurs ou la directrice du CEN L-R siègent *intuitu personae* dans des conseils scientifiques :

- Conseil scientifique du Bien Unesco Causses & Cévennes (D. Crépin, J. Lepart)
- Conseil scientifique du Parc des Cévennes (J. Lepart)
- Conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux de la Narbonnaise en Méditerranée (C Houssard), du Haut-Languedoc (J. Lepart) et des Pyrénées Catalanes (J. Lepart),
- Conseil scientifique de l'ONF-méditerranée (J. Lepart).



Plan pluriannuel régional du développement forestier (PPRDF) : le tableau de bord des enjeux de biodiversité

Depuis 2011, le CEN L-R a proposé à la CRFPF (Commission régionale de la Forêt et des Produits forestiers) de tenir le tableau de bord des enjeux de biodiversité dans la mise en œuvre du PPRDF (Plan pluriannuel régional du développement forestier). Il s'agit de collecter annuellement toutes les opérations forestières bénéficiaires du PPRDF et de croiser ces localisations avec les zonages d'inventaires naturalistes dont la base de données SICEN et de protections réglementaires. Depuis 2012, 123 opérations sylvicoles ont été conduites couvrant 1 100 ha. Plus de la moitié des opérations sont situées dans un périmètre d'enjeux écologiques. L'analyse des données permet de souligner les services rendus par la forêt qui amène des recommandations classiques relatives à la connectivité biologique, au maintien de grands ensembles boisés, de zones de quiétudes, à la restauration de zones humides. Depuis 2 ans, il est proposé d'organiser une journée de démonstration en rapport avec ces enjeux. Deux thèmes sont sélectionnés pour l'instant : chauves souris et insectes.

Echos de notre participation au Conseil économique social et environnemental régional (CESER)

Le CESER est la deuxième assemblée régionale; il contribue à l'expression de la société civile. Il est constitué de trois collèges d'égale importance: entreprises, organisations syndicales et vie collective régionale. L'environnement, au sens large, appartient au troisième collège et n'est représenté que par quatre personnes dont Jacques Lepart, désigné depuis novembre 2013. Le CESER fonctionne principalement en commissions (6), sections et groupes de travail qui sont saisis par le Conseil régional (généralement sous forme de demande d'avis sur un projet avec un temps de réponse très bref) ou s'autosaisissent d'une problématique (réflexion beaucoup plus longue; 6 mois à un an). Une très large place est faite dans ces commissions à l'audition de responsables institutionnels et d'experts.

La participation au CESER permet d'avoir une information de première main sur un très grand nombre de sujets importants pour l'avenir de la Région. Il y a une recherche de dialogue et de consensus qui est assez efficace mais ne laisse peut-être pas assez de place aux positions critiques. C'est une grosse machine dans laquelle il est assez difficile de prendre place, surtout lorsqu'on ne participe pas au bureau. Jacques LEPART participe à deux commissions (agriculture et aménagement du territoire), à une section (prospective) et à deux groupes de travail (réforme régionale et valeurs de la république). Ceci correspond à environ 5 réunions par mois soit près d'une cinquantaine durant l'année 2014 avec des temps de lecture de rapports et de rédaction de notes.



Participation aux plans nationaux d'actions en faveur d'espèces

Le Plan National d'Actions Aigle de Bonelli

Le CEN L-R coordonne le PNA Bonelli en partenariat avec le CEN PACA et la LPO Rhône-Alpes. Il s'appuie sur un réseau de naturalistes locaux (COGard, La Salsepareille, GOR, LPO Aude et Hérault, Syndicat mixte des Gorges du Gardon et de nombreux bénévoles). Pour plus d'informations www.aigledebonelli.fr



Avec 38 jeunes à l'envol pour 32 couples cantonnés, l'année 2014 restera sans doute dans les annales pour l'Aigle de Bonelli !

Le cantonnement de deux nouveaux couples en Languedoc-Roussillon sur un site vacant et sur un site non recensé auparavant, relance l'espoir d'un retour de l'espèce dans une bonne partie de ses territoires perdus. Le retour d'un couple dans l'Aude, dans un site inoccupé depuis 13 ans valide la stratégie de reconquête proposée dans le nouveau PNAAB

consistant à maintenir l'attractivité sur les sites considérés les plus favorables en agissant sur les sources de dérangement (escalade, randonnée, parapente, travaux forestiers, etc.). Enfin, la colonisation spontanée d'un site inconnu dans l'Hérault, dans le Saint-Chinianais, indique la bonne santé de la population dont des individus reproducteurs cherchent à se cantonner. Néanmoins, les nouveaux cas de mortalité de plusieurs jeunes ne doivent pas faire oublier que les causes de mortalité sont loin d'être circonscrites. La signature d'une

nouvelle convention avifaune avec ERDF et une autre avec RTE vont dans le sens de cette réduction des nuisances pour l'espèce. En parallèle, le travail entrepris par la Fédération régionale des chasseurs LR auprès du monde de la chasse vise à améliorer la perception de cette espèce par ses membres.

Enfin, l'équipement, en 2015, de balises GPS de trois individus dans les Hautes garrigues du Montpelliérais en parallèle de l'Aigle royal, devraient amener de nombreuses informations sur la cohabitation entre ces deux espèces.

Le Plan National d'Actions Cistude d'Europe en Languedoc-Roussillon



En région, les principales actions du programme coordonné par le CEN L-R concernent :

- L'amélioration des connaissances sur la Cistude et la gestion de son habitat,
- l'expérimentation sur le site de Tartu-

guières de nouveaux outils pour l'étude des populations de Cistude et leur valorisation auprès des gestionnaires,

- le porter à connaissance et la valorisation du bilan (2008-2013) de la réintroduction de la cistude en région,
- le conseil aux collectivités, services de l'Etat, agents assermentés et gestionnaires,

• la formation de 50 agents de l'EID à la détection et prise en compte des tortues patrimoniales,

- la poursuite de la restauration du «Maraux du Roy» (1,8 ha à Beaucaire, Gard) Action portée par le CO-Gard en collaboration avec le CEN L-R,
- la rédaction par le CO-Gard avec l'appui du CEN L-R d'une notice de gestion du site.

Les Plans Nationaux d'Actions Odonates et Maculinea en Languedoc-Roussillon



Rappelons que la déclinaison régionale de ces PNA est animée par l'Opie, le CEN-LR et les Ecologistes de l'Euzière. Les principales actions menées en 2014, concernent la prospection des zones humides à *Maculinea* de Lozère, l'étude des *Gomphidae* du domaine de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) sur le Rhône méridional, la gestion de sites en faveur des espèces du PNA et la sensibilisation.

Prospection des *Maculinea* des zones humides de Margeride et de l'Aubrac (Lozère)

En 2014, un grand effort de prospection a été confié à l'ALEPE dans les zones humides de Margeride et de l'Aubrac (Lozère) qui semblent constituer un bastion pour *Maculinea alcon alcon* en Languedoc-Roussillon. Ces actions ciblées de connaissance ont permis de doubler les données sur les trois espèces ciblées (*Maculinea alcon alcon*, *M. alcon rebeli* et *M. arion*).

Etude des *Gomphidae* du domaine de la CNR sur le Rhône méridional

Depuis 2014, le CEN L-R participe à une étude sur 3 ans ciblant les *Gomphidae* du Rhône méridional. Cette étude répond à un besoin de la CNR. Elle est coordonnée par l'Opie entouré de 5 autres associations locales : CENL-R, Ecologistes de l'Euzière, CO-Gard, Gard Nature et SfO PACA.

Gestion et sensibilisation

Le CEN L-R a initié un projet d'Intendance du territoire dans la Haute Vallée de l'Aude sur des stations à *M. alcon alcon* et *M. alcon rebeli*. L'objectif étant de mettre en place des conventions de gestion et/ou des acquisitions foncières en faveur des espèces.

Des actions de sensibilisation et de formation ont été menées (avec le soutien de la Fondation de France) sur le fleuve Hérault afin d'améliorer la prise en compte des libellules par les différents acteurs (usagers, techniciens de rivière, communes, gestionnaires...).

PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAU



www.pole-lagunes.org



Le 31 janvier 2014, le Ministère en charge de l'Ecologie, l'ONEMA et les structures porteuses des 5 Pôles-relais zones humides ont signé la Charte de reconnaissance des Pôles-relais zones humides.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôle-relais Zones humides, initié en 2001 dans la lignée du Plan national en faveur des zones humides.

Coordonné par la Tour du Valat, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être représenté dans chaque région méditerranéenne. C'est un programme innovant, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes encourage une gestion durable de ces milieux en apportant connaissances et conseils par un transfert de connaissances via le site Internet, la Lettre des lagunes, la base de données bibliographiques et l'annuaire en ligne, l'organisation de réunions d'échanges entre les acteurs, la publication de guides et articles de vulgarisation, les actions de communication et de sensibilisation (Journée mondiale des zones humides, Journées européennes du patrimoine) etc.

En 2014, le CEN L-R a poursuivi l'animation, au niveau régional, du programme d'actions transversales du Pôle-relais lagunes. Par ailleurs, il a finalisé les rendus du projet européen Life+ LAG'Nature, qu'il a piloté de 2009 à fin 2013. L'ensemble des acquis de ce projet, initié dans le cadre des activités du Pôle, est disponible en ligne sur le site dédié www.lifelagnature.org/telechargements.



Base de données documentaires et Annuaire

La base documentaire du Pôle-relais lagunes compte 6279 documents dont une majeure partie sous format pdf téléchargeable. Plus de 400 documents ont été ajoutés en 2014. 45 dossiers thématiques sont en lien avec le site Internet. La diffusion sélective de l'information permet un envoi ciblé des nouvelles publications aux abonnés.

L'Annuaire des acteurs et des compétences rassemble aujourd'hui 781 acteurs et 360 structures concernées par les lagunes (représentants d'administrations, scientifiques, gestionnaires, etc.), il est régulièrement mis à jour au fil des évolutions (une quarantaine de fiches mises à jour en 2014).

Site Internet et documents de sensibilisation

Le site Internet

Le site (www.pole-lagunes.org) a plus que triplé son nombre de pages en 2 ans avec aujourd'hui plus de 1 000 pages de contenu, reliées entre elles pour capitaliser sur les informations diffusées. Sa consultation progresse également avec un doublement du nombre de visites par mois, qui s'élève aujourd'hui à 5 300 visites mensuelles.

La Lettre des Lagunes

7 numéros ont été publiés et diffusés à près de 2 400 acteurs des lagunes des régions méditerranéennes et au-delà. De plus, 2 Lettres des lagunes hors-série ont été diffusées, sur le thème «*Les outils disponibles pour la connaissance sur les zones humides*» en mars 2014 et sur le thème «*Les pesticides et nos lagunes*» en décembre 2014.

Education à l'environnement



O. SCHER

Journée mondiale des zones humides

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a coordonné cet évènement autour du 2 février 2014 pour la 10ème année consécutive, sur le thème «*zones humides et agriculture : cultivons le partenariat !*».

- plus de 90 animations autour des lagunes, soit 1/5 du nombre d'animations nationales,
- plus de 5 600 personnes sur les 3 régions (+40% depuis l'édition 2013 et +60% depuis l'édition 2012).



M. COURONNE

Journées européennes du patrimoine

Les 20 & 21 septembre 2014 sur le thème «*Entre nature et culture sur les étangs*»

- un thème taillé sur mesure avec une mobilisation record !
- 111 animations organisées par 58 structures sur 35 sites lagunaires et alentours des 3 régions méditerranéennes touchant plus de 10 600 participants dont 1 455 enfants (+100% depuis 2011).



Suivi des milieux lagunaires

Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED)

Une réunion interrégionale portant sur le calendrier des actions du Pôle lagunes en faveur des suivis des gestionnaires, les bilans des suivis FILMED et leurs liens avec les suivis faune/flore/habitats, la présentation de plusieurs projets innovants et l'étalonnage des appareils.

- la base en ligne de compilation et d'interprétation des données a été améliorée. Et les données de suivis 2013 ont été intégrées au bilan du Réseau de Suivi Lagunaire pour sa dernière année d'existence.

Formation des gestionnaires et échanges d'expériences

Formation «Diagnostic des roselières en faveur de l'avifaune paludicole»

Cette formation a eu lieu le 24 octobre 2014 sur le site de la Maison de la nature de Lattes (34).

34 participants venus de LR et PACA se sont réunis, afin de partager leurs expériences et de bénéficier de l'éclairage d'un chercheur de la Tour du Valat, autour de la potentialité d'accueil pour l'avifaune et d'outils d'évaluation des roselières.

Un mémento technique qui reprend l'ensemble des éléments présentés lors de la journée a été finalisé au premier trimestre 2015.

Journée d'échanges Gardes du littoral / gestionnaires de lagunes :

Le Pôle lagunes a co-organisé un temps d'échanges entre les gestionnaires des lagunes et les gardes du littoral en Languedoc-Roussillon, en lien avec le Conservatoire du littoral. Deux journées y ont été consacrées les 22 et 23 octobre 2014 à Lattes, notamment sur la thématique du paysage.

Journée d'échanges «indicateurs de suivi de la fréquentation sur les milieux littoraux»

Cette journée d'échanges a eu lieu le 24 juin 2014 sur le site des Marais du Vigueirat (13). 46 participants, gestionnaires de milieux littoraux méditerranéens de LR et PACA, chercheurs de l'université de Lille et de Brest, sont venus échanger leurs expériences d'étude de la fréquentation et partager leurs questionnements.

Application de la méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'Habitat «Lagunes côtières»*

Ce projet, initié en 2012 avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), vise à contribuer à l'élaboration d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150.2 (* Lagunes côtières méditerranéennes) dans les sites Natura 2000. En 2014, le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux a appliqué la méthode sur le site N2000 des Etangs Palavasiens. Cette action est suivie et relayée afin d'envisager des évolutions de la méthode et un transfert d'expériences.

Accompagnement des acteurs économiques

N2Glisse : usagers nautiques sur le littoral

Le projet N2Glisse visant à un partage des activités nautiques sur le littoral de Languedoc-Roussillon et Camargue et porté par l'Agence des Aires Marines Protégées, en partenariat avec l'EID, s'appuie sur le CEN L-R au titre du Pôle pour développer ses actions autour des sites lagunaires. La première phase du projet a été finalisée courant 2014. Il s'agissait essentiellement de compléter la connaissance des acteurs et des activités de la glisse sur le littoral en mer et sur les lagunes, de spatialiser les pratiques et d'estimer les interactions entre milieux naturels et pratiques. La phase 2 plus opérationnelle est programmée pour 2015-2016.



Liens à l'échelle nationale et internationale

Portail national Zones humides www.zones-humides.eafrance.fr

En lien avec les autres Pôles-relais Zones Humides et l'Onema, le Pôle lagunes contribue à l'alimentation du Portail National sur les Zones Humides et coordonne la réalisation de fiches retour d'expérience concernant la restauration et la gestion des zones humides littorales.

Ramsar France

Adhésion au réseau français des gestionnaires de sites Ramsar et participation au séminaire annuel.

Le Pôle lagunes a contribué à la signature de la charte de gestion des sites Ramsar en méditerranée à l'occasion du lancement de la Journée mondiale des zones humides 2015 le 2 février à la Tour du Valat.



Assemblée générale



L'année 2014 a été marquée par la réunion d'une Assemblée générale le 20 mai à Aniane dans les locaux de la Grotte de Clamouse et au sein du Grand site de France Saint-Guilhem-le-désert - Gorges de l'Hérault. Cette assemblée exceptionnelle avait pour objectif d'élaborer un plan d'actions pour les trois ans à venir et revêtait pour cela un format particulier (temps participatif en ateliers permettant à chacun d'exprimer ses attentes vis-à-vis du Réseau). Les

agents de structures gestionnaires et leur élu référent sur les dossiers de gestion et protection des espaces naturels étaient conviés et ont répondu à l'appel puisque près de 65 participants étaient présents.

Pour lire le compte rendu : http://enplr.org/IMG/pdf/Compte-rendu_AG_Reseau_des_gestionnaires_20_mai_2014-2.pdf

Le Secrétariat technique

Le Secrétariat technique du Réseau composé des co-pilotes du Réseau (Région L-R et DREAL L-R), de 3 structures gestionnaires associées (Parc national des Cévennes, Parc naturel régional de la Narbonnaise et Conseil Général

du Gard) et de la structure hébergeant l'animateur du Réseau (CEN L-R), s'est réuni trois fois (09 janvier, 15 avril et 12 novembre). Cette instance a permis d'examiner en continu les orientations d'actions et de budget, et de mettre en place une consultation des structures gestionnaires sur l'avenir du Réseau.



La Lettre d'information

La lettre éditée en juillet 2014 proposait de traiter la question des frontières, limites, interfaces ou marges au sein des espaces naturels et cher-

chait à mettre en lumière comment les gestionnaires relèvent ces défis : www.enplr.org

Depuis 2013, le Réseau participe au Comité éditorial de la revue nationale des professionnels de la nature *Espaces naturels*. Ceci permet d'assurer le portage de la rubrique management / métier, la valorisation des actions régionales, et la participation à des réflexions inter-réseaux : www.espaces-naturels.info

Ateliers d'échange d'expériences



« **Espaces naturels, aménagement et urbanisme** » - 18 novembre 2014, Villeneuveville

Cet atelier, co-organisé avec le SYDEL Pays Cœur d'Hérault, a rassemblé plus de 50 participants et a permis d'échanger sur ce champ d'action d'intérêt en présence d'un large panel d'acteurs. Il a notamment été étudié en quoi les gestionnaires d'espaces naturels protégés peuvent s'investir sur la thématique et quels peuvent être les différents outils, approches et clés d'entrée pour rendre effective la considération des espaces naturels dans les orientations, prescriptions et recommandations des documents de planification.

Lien vers la page de l'atelier : www.enplr.org/spip.php?article319



« **Eco-responsabilité autour de l'eau** » - 12 décembre 2014, Villeneuve-lès-Maguelone

Suite à une première rencontre organisée en Arles en 2013 sur la thématique des déchets, une Journée d'échange technique (JET) sur l'utilisation, le traitement et le système de management environnemental autour de l'eau a eu lieu sur le site des salines de Villeneuve. Cette rencontre, co-organisée avec le Réseau des gestionnaires PACA et l'ATEN, a rassemblé 20 participants et a permis de traiter de la gestion de l'eau à l'échelle d'une structure et de voir comment diffuser ces pratiques en accompagnant les activités professionnelles et la population.

Lien vers la page de la JET : <http://jet.espaces-naturels.fr/ecoresponsabilite>

Groupes d'échange et de diffusion en ligne

Lancement et animation de groupes thématiques de discussion et de diffusion en ligne via l'outil Google group sur les thématiques suivantes : Espèces exotiques envahissantes (80 participants) ; Police de l'environnement (65 participants) ; Activités de pleine nature (60 participants) ; Bénévolat et chantiers nature (40 participants).



Groupes de travail

Différents groupes de travail thématiques ont eu lieu en 2014 autour de 10 à 15 gestionnaires impliqués pour l'élaboration de productions concrètes pouvant bénéficier au plus grand nombre. Ainsi, et suite aux travaux engagés en 2013, différentes réunions successives ont eu lieu autour des deux thématiques suivantes :

■ Sensibilisation espèces exotiques envahissantes



Finalisation des travaux d'élaboration d'une plaquette régionale de sensibilisation des acteurs sur la thématique et réflexion autour d'un projet de mutualisation des bagages de communication et des expériences. D'autres projets pourraient voir le jour prochainement autour de la collecte d'information sur les espèces exotiques envahissantes (articulation à mettre en place avec le SINP) et le rapprochement entre les parties prenantes concernées par le sujet (scientifiques, décideurs, gestionnaires, socio-professionnels, grand public).

■ Espaces naturels protégés et développement local

Finalisation des travaux pour la confection d'une exposition régionale présentant 20 retours d'expérience de gestionnaires sur des actions bénéfiques au développement durable des territoires. De nouvelles perspectives d'action sont en cours de développement pour mettre en place un projet plus conséquent sur la valorisation des bénéfices sociaux et économiques induits par la présence d'espaces naturels protégés. Ces réflexions du Réseau reçoivent un très bon écho auprès de différents réseaux nationaux et plusieurs régions sont intéressées pour développer le même type d'approche.



Consultation du réseau

Le Réseau présente une capacité de consultation de ses membres et de réponse collective sur des sujets particuliers. En 2014, il a été question de :

Schéma régional de cohérence écologique :

Le Réseau a participé par 2 fois (en avril et en octobre) à la relecture des documents de travail relatifs au SRCE LR et a fourni un recueil d'avis et de propositions émanant des structures gestionnaires qui le composent.

Consultation sur l'avenir du Réseau – Vision à 3 ans :

L'année 2014 a été une étape d'évaluation et de projection dans la vie du Réseau : une consultation collective a été mise en place pour faire remonter les avis et propositions des différentes parties prenantes concernant l'élaboration d'un projet à 3 ans prenant en compte l'évolution du contexte. Ainsi, 40 réponses complètes ont ainsi été recueillies.

Pour en savoir plus : enplr.org/IMG/pdf/Resume_synthetique_de_la_consultation.pdf et enplr.org/IMG/pdf/Annexe_Synthese_des_reponses_a_consultation.pdf



Le public toujours fidèle au rendez-vous !

Depuis 2008, le Réseau assure la coordination de l'événement et propose un appui aux organisateurs de manifestations en région. Il assure la centralisation de l'information, l'élaboration

et la diffusion des supports de communication (brochures-programme, affiches et communiqué de presse), ainsi qu'un contact auprès des médias régionaux. Afin de mener au mieux cette mission, le recrutement d'une personne en stage de 4,5 mois «communication / coordination Fête de la nature » a été réalisé.

Cette année, la thématique à l'honneur était «*Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches* » : 69 structures porteuses d'animations (dont 23 gestionnaires), plus de 150 animations proposées (sorties, ateliers, conférences, festivals, portes ouvertes, expositions...), près de 10 000 participants ! Un programme régional a été édité en 9000 exemplaires et diffusé auprès de points relais (offices du tourisme, collectivités, maisons de la nature, etc.). Une communication a également été réalisée sur Internet (www.fetedelanature-lr.com) et les réseaux sociaux.

■ Connaître

Préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés du Massif central – site de l'Aubrac Lozérien (2012-2013)

Ce projet initié en 2012 et finalisé en 2014, vise à acquérir des connaissances sur la typicité, la répartition et l'état de conservation des prairies de fauche de montagne sur le plateau de l'Aubrac en lien avec les pratiques agricoles.

En 2014, un document personnalisé d'information et de sensibilisation a été rédigé et communiqué aux 31 agriculteurs enquêtés.

Rappelons que ce projet dont l'opérateur local est le CEN Lozère, est porté par IPAMAC sous maîtrise d'ouvrage du CEN L-R.



Inventaire des zones humides de la Margeride Ouest (2012-2014)

En 2014, le CEN Lozère a poursuivi le travail d'inventaire des zones humides du département en finalisant celui concernant la Margeride Ouest, initié en 2012. Il a par ailleurs actualisé et structuré les données zones humides sur le département. Ce travail a fait l'objet d'un rapport de synthèse consultable sur Internet : <http://www.cen-lozere.org/documentation/>

Maître d'ouvrage : CEN Lozère.

Financement : Agence de l'Eau Adour-Garonne, FEDER, CEN Lozère



■ Gérer

Service d'aide à la gestion des zones humides (Sagne 48)

En 2014, poursuite de l'animation pour développer le réseau de gestionnaires de zones humides sur le bassin Adour-Garonne de la Lozère :

- **conseil technique** : notice de gestion (4,42 ha), suivi des adhésions/renouvellements, suivi et gestion de sites, visite-conseils, assistance aux travaux sur 12 sites et travaux sur 2 sites,
- **valorisation des données «zones humides»** : projet tutoré de SupA-gro Montpellier) pour étudier la faisabilité de création d'un GIEE zones humides.
- **formations de gestionnaires et futurs gestionnaires** : interventions auprès d'étudiants et participation à la journée «gestionnaires» du Programme zones humides Aubrac,

- **animation du réseau/communication** : rédaction du N° 7 du «*Trèfle d'eau*», le bulletin du service ; organisation de 4 animations grand public
- **appui technique aux structures et aux actions transversales** : coordination avec différents programmes, réponses à diverses sollicitations techniques etc. Concertation/réflexion avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour définir un plan d'actions territorial.

Signalons que cette action, sous maîtrise d'ouvrage du CEN Lozère et qui est à sa 11ème année de fonctionnement, connaît depuis 2013 des difficultés de financement (autofinancement de 35% en 2014); ce qui limite fortement les interventions.

Plan Loire Grandeur Nature 3 : Réalisation de la Phase V (dernière phase)

En Lozère, ce programme, démarré en 2009, cible les zones humides de tête de bassin sur le haut bassin versant de l'Allier. En 2014, les actions réalisées dans cette dernière phase concernent :

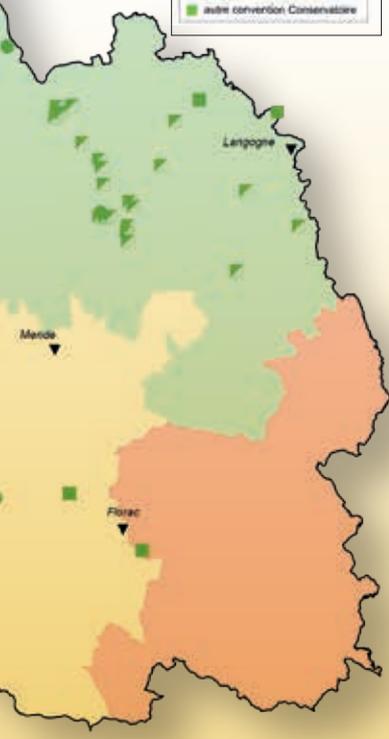
- la rédaction de 4 notices de gestion (89 ha) et le conventionnement sur 2 sites couvrant 38 ha,
- mise en œuvre de l'entretien courant de 11 sites conventionnés,
- travaux : giroyage de landes, nettoyage d'un arboretum planté sur tourbière, abreuvoirs,
- suivis et visites-conseils de 4 sites,
- organisation d'une formation,
- communication générale sur le Plan Loire en Lozère.



CEN LOZÈRE

CEN LOZÈRE

CEN LOZÈRE



■ Sensibiliser et valoriser

Camp de Rose : sensibilisation et information du grand public sur la richesse et la diversité des milieux et espèces présents dans les Gorges du Tarn



CEN LOZÈRE

Afin d'informer le grand public sur la richesse et la diversité des habitats et espèces présents dans les Gorges du Tarn et le sensibiliser à sa protection, un projet de signalétique a été élaboré sur le site de Camp de Rose (propriété du CEN L-R et de la commune de Ste Enimie).

En 2014, après l'actualisation des devis et l'autorisation du STAP, la réalisation et la pose des panneaux ont été confiées à *Azur signalétique (Pic Bois, Carpentras)*. Cette installation a été inaugurée le 14 mai 2014.

Cette action a bénéficié du financement du programme LEADER, de la Région L-R et du PnC.

Animations et formations

- 3 animations labellisées au niveau national (JMZH, Fréquence grenouille, Chantiers d'automne), et 3 animations hors événementiels nationaux (159 participants)
- 5 interventions auprès d'étudiants, futurs gestionnaires et gestionnaires (160 participants)

Chiffres clés du CEN Lozère

- 48 sites en gestion,
- 2171 ha de terrains maîtrisés,
- 53 partenaires pour la gestion des sites
- SAGNE 48 : 30 adhérents, 25 sites couvrant 1188 ha dont 425 ha de zones humides

Agrement départemental au titre de la protection de la nature et de l'environnement renouvelé en 2014 pour 5 ans.

■ Appui aux politiques publiques

- **participation à diverses réunions et commissions** : SAGE Lot Dourdou, Natura 2000, PNR Aubrac, CDCEA, commissions PnC...
- **suivi de la politique Espaces naturels Sensibles en Lozère** : participation aux Comités de pilotage et Comités techniques ; travail sur la méthodologie de hiérarchisation des sites, proposition d'une liste de sites/sélection des sites/validation du Schéma départemental.
- **Eau/zones humides** : échanges techniques divers avec la DDT Lozère ; participation au projet de *Charte Eau*, initié en 2012, jusqu'en juin 2014.
- A ce sujet, il y a lieu de signaler le refus du CEN Lozère de signer la *Charte Eau*. Ce refus argumenté a été adressé par courrier avec copie à de nombreux organismes (dont le Ministère en charge de l'Environnement),
- suivi du projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique, transmission aux Agences de l'Eau pour les alerter sur la non prise en compte de nombreuses zones humides dans la Trame bleue.



VIE ASSOCIATIVE

■ Conseil d'administration

Composition du Conseil d'Administration

(suite à l'Assemblée Générale du 28 juin 2014)

Collège	Membres élus (individuels et associatifs) ou désignés (de droit)
Membres individuels	Louis-Dominique AUCLAIR, Daniel CREPIN, Alain DENECHAUD, Franck DUGUEPEROUX, David LACAIZE, Jacques LEPART, Olivier THALER, Christine SORLI, Nicolas VALETTE
Membres associatifs	ACCM (Stéphane ARNASSANT), ALEPE (Rémi DESTRE), CO-GARD (Gilles BOUSQUET), Ecologistes de l'Euzière (Marc SEGUIN), SFO Languedoc (Michel NICOLE), OPIE (Jean Pierre LUMARET), SPN Gard (Jean-François GOSSELIN), GNUM (Louis MERTENS)
Membres associés	Fédération régionale des chasseurs L-R (Jean-Pierre GAILLARD)
Membres de droit	Fédération des CEN (Pascal VAUTIER), CEN Lozère (Alain LAGRAVE), Région Languedoc-Roussillon (Yves PIETRASANTA, Suzanne DELIEUX), Département de l'Hérault (Christian DUPRAZ, Monique PETARD), Département des Pyrénées Orientales (Michel MOLY, Jean-Louis ALVAREZ), Gérard DUVALLET (président du CS)

Composition du bureau
Président : Jacques LEPART
Vice-Président : Gilles BOUSQUET
Secrétaire Général : Daniel CREPIN
Secrétaire Adjoint : L-D AUCLAIR
Trésorier : Olivier THALER
Administratrice : Christine SORLI

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2014 (24/05, 28/06, 18/10, 13/12). Les principales délibérations ont concerné :

- l'élection des nouveaux membres du bureau,
- le budget prévisionnel et les programmes de l'année 2015.
- l'approbation des comptes 2013 et la préparation de l'assemblée générale 2014,
- les modalités d'apport des terrains acquis au fonds de dotation du CEN L-R.

Par ailleurs, une réunion conjointe de membres du Conseil d'Administration et du Conseil scientifique s'est tenue le 31 janvier 2014 pour échanger et croiser les points de vues sur les mesures compensatoires.

■ Conseil scientifique

Le Conseil scientifique s'est réuni le 24 juin 2014 à Montpellier. Les points importants examinés concernent : les mesures compensatoires au CEN L-R, le projet LIFE + MIL'OUV, la stratégie foncière (caractéristiques et bilans des terrains acquis ou en convention), présentation des plans de gestion de 2 sites (Castelnou (P. Orientales) et Fabrègues (Hérault)).

■ Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire statutaire a été tenue le 28 juin 2014 aux Salines à Ville-neuve-lès-Maguelone.

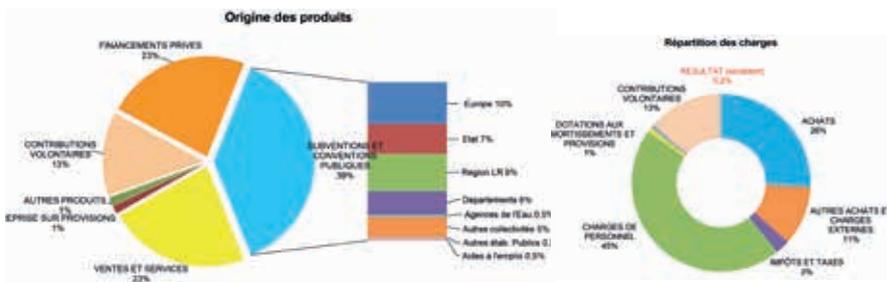
■ La Fédération et le réseau des Cen

- Jacques Lepart, vice-président de la Fédération de Cen, a participé à l'Assemblée générale du réseau, 4 Conseils d'administration et 9 bureaux,
- Le CEN L-R a accueilli la formation ATEN «*Entrez dans la culture des Conservatoires*» les 24, 25 et 26 novembre 2014 aux Salines,
- Le CEN L-R a participé au congrès des CEN à Thionville (2/3 octobre 2014). Il a animé une table-ronde sur l'intendance du territoire et 2 ateliers (Systèmes d'information/bdd ; sécurisation des relations contractuelles avec les partenaires publics).

Le bilan financier 2014

■ Compte de résultat

En 2014, le compte de résultat s'établit à 1 932 784 € avec un résultat positif de 4 847 €, hors contributions volontaires*, évaluées à 299 200 €.



Le budget est en baisse de 17% par rapport à 2013. Cette baisse significative s'explique principalement par une baisse des achats externes pour les charges et par une baisse des subventions/conventions publiques pour les produits.

■ Le Bilan

Au 31 décembre 2014, le bilan s'équilibre à 4 363 029 €.

A l'actif, les immobilisations (nos biens, 1 242 489 €) sont stables. Désormais les acquisitions foncières sont versées au fonds de dotation du CEN L-R. Les créances sont stables. Le paiement du solde du projet LIFE + LAG' Nature, couplé au recours à des billets à ordre solidaire ont permis d'améliorer la trésorerie. Au passif, les fonds propres (1 317 054 €) sont stables. Les fonds dédiés sont reconstitués par l'obtention de nouveaux programmes européens LIFE. Enfin les dettes sont en forte diminution suite au retraitement comptable des conventions signées avec les partenaires du projet LIFE + MIL'OUV qui ne sont plus considérées comme des charges constatées d'avance à l'actif.

* En 2014, plus de 800 jours ont été consacrés par les bénévoles pour améliorer la connaissance, participer aux chantiers nature ou représenter l'association. Cet investissement bénévole est essentiel, il fonde notre statut associatif.



■ Organigramme du CEN L-R

Président : Jacques LEPART Directrice : Claudie HOUSSARD (04 67 02 64 97) Assistante de direction : Sonia BERTRAND (04 67 02 64 97) Secrétaire administrative : Marthe VERGNAY (04 67 02 21 28) Secrétariat vie associative : Marine COURONNE (04 67 02 21 28)	Comptabilité et gestion administrative (externalisée) : Cabinet JP Audit, Montpellier Groupement d'employeur GEG2A, Montpellier Commissariat aux Comptes : Cabinet KPMG, Perpignan
---	---

Missions thématiques et territoriales			
Habitats naturels et flore	Faune	Gestion de sites	Agri-environnement
Responsable de projets Mario KLESCEWSKI (04 67 02 64 98) Chargés de projets Benjamin SIROT (04 67 02 21 29) Sébastien GIRARDIN (04 67 02 64 98) Chargé de gestion écologique Romain BOUTELOUP (06 15 28 16 23)	Responsable de projets Coordinateur du Plan national d'action Aigle de Bonelli Olivier SCHER (04 67 29 90 65) Chargés de projets Thomas GENDRE (04 67 29 90 64) Rémi JULLIAN (04 67 15 69 72) Chargés de gestion écologique Fabien LEPINE (04 67 29 90 64) Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64)	Animation du Pôle Gestion Rémi JULLIAN (04 67 15 69 72) RNR Gorges du Gardon (04 67 29 90 66) Pauline BERNARD Conservatrice Maxime GAYMARD Chargé de gestion, garde Cyrielle BERNARD Technicienne de gestion Salines de Villeneuve (04 67 27 82 24) Ludovic FOULC Conservateur, garde du littoral Autres sites en gestion (nous contacter pour les référents sites)	Chargés de projets Lionel PIRSOU (04 67 29 99 71) Carole SAINGLAS (06 08 42 85 19) Pascal CAUCHOIS (04 67 29 99 71) Programme LIFE+ MIL'OUV Coordinateur : Sébastien GIRARDIN (04 67 02 64 98) Benjamin SIROT Chargé de projets Contrat de professionnalisation : Guilhem DESSAILLY Jessica HURON

Missions d'appui			Animation de réseaux		
Système d'information	Accompagnement de projets	Gestion de milieux	Valorisation Communication Opérations nationales	Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés	Pôle-relais lagunes méditerranéennes
Responsable de projets Mathieu BOSSAERT (04 67 02 21 28)	Chargée de gestion Nathalie HIESSLER (04 67 29 90 65) Mesures compensatoires Programme LIFE+ LANDLIFE	Chargés de gestion Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64) Pascal CAUCHOIS (04 67 29 99 71) Technicienne de gestion Marine COURONNE (04 67 02 21 28)	Chargé de projets Mohand ACHERAR (04 67 29 90 64)	Responsable de projets Thibaut RODRIGUEZ (04 67 02 21 30)	Responsable de projets Sonia BERTRAND (04 67 02 64 97) Programme LIFE+ LAG'Nature Coordinatrice : Magali BOYCE (04 67 58 43 34)

Mouvement de personnels, formation, stagiaires

■ L'équipe salariée

En 2014, 29 personnes (68 % d'hommes et 32 % de femmes) ont composé l'équipe salariée pour 24,7 ETP. Fin 2014, le CEN L-R comptait 28 salariés dont 23 en CDI et 2 contrats de professionnalisation.

Début 2015, après plus de 13 années passées à oeuvrer à nos côtés, Thomas GENDRE a pris un congé sans solde renouvelable jusqu'à 3 ans. Nous le remercions pour son investissement dans l'action du CEN L-R (qu'il poursuit en tant que bénévole) et lui souhaitons bonne route.

Nous remercions également Tiphaine CAMBOURNAC et Elise DAVIAUD qui ont renforcé temporairement l'équipe.

■ Formation 2014

Le plan de formation a permis à l'équipe de suivre plus de 62 jours de formations organisées par l'ATEN et d'autres orga-

nismes. Le Droit Individuel de Formation a été mobilisé pour près de 170 heures de formation.

■ L'accueil de stagiaires en 2014

En 2014, le CEN L-R a reçu plusieurs étudiants en stage (de plus de 2 mois) représentant 60 mois soit 5 équivalents temps plein :

Alexandre BOUYER, Tiphaine CAMBOURNAC, Tommy CHERIGUENE, Elise DAVIAUD, Camille GARBET, Stéphanie GARNERO, Jessica HURON, Floriane LEDOUX, Marilyne LOPES d'ANRADE, Loïc PAYA, J.Daniel RALAMBONDRAINY, Fabienne RIBO, Anahid SIMON, César SOUCHET.

L'équipe du CEN L-R les remercie vivement pour leur travail et pour leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées.



www.reseau-cen.org

Le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels qui regroupe 30 conservatoires régionaux et départementaux.

Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions :



D'autres partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN L-R

Collectivités et syndicats mixtes :

Communautés d'agglomération, de communes : Causses Aigoual Cévennes, Grand Pic-Saint-Loup, Lézignan Corbières Minervois, Montpellier, Perpignan Méditerranée, Nîmes Métropole, Pays de l'Or, Thau aggro, Vallée de l'Hérault.

Communes : Belfort-sur-Rebenty, Belvis, Bessan, Comigne, Counozouls, Cubière-sur-Cinoble, Fabrègues, Grabels, Grau-du-Roi, La Capelle-Masmolène, Lespignan, Mas-de-Londres, Mazuby, Mornas, Notre Dame-de-Londres, Peyrestortes, Saint Etienne-des-Sorts, Saint Guillem-le-Désert, Saint-Paul-de-Fenouillet, Saint-Paul-et-Valemalle, Sainte Colombe-sur-Guette, Sanilhac-Sagriès, Tuchan, Valliguières, Vendres, Villeneuve-les-Maguelone.

Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Syndicat Mixte de Protection et de Gestion de la Camargue gardoise, Syndicat Mixte du Delta de l'Aude, Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Syndicat Mixte du Bassin de l'Or, Syndicat Mixte RIVAGE, Syndicat Mixte de gestion du Salagou, Syndicat Mixte du Massif et des Gorges du Gardon.

Office de l'environnement de la Corse
Entente interdépartementale des Causses et Cévennes

PNR du Haut-Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes,

Etablissements publics et assimilés :

Agence des Aires Marines Protégées, ATEN, CBNMP, CEFE, INRA Montpellier, IRSTEA, Ministère de la Défense, ONEMA, ONCFS, ONF, Parc National des Cévennes, Parcs Nationaux de France, SAFER Languedoc-Roussillon, Sup Agro Montpellier et Florac, Université de Montpellier 2, Université de Perpignan

Chambres consulaires :

Chambres d'Agriculture : Languedoc-Roussillon, Aude, Gard, Hérault, Lozère, P. orientales, OIER SUAMME

Fondations et mécènes :

Caisse d'Epargne L-R, EDF, Fondation de France, Fondation du Patrimoine, Fondation Nature et Découvertes, Fondation VEOLIA

Associations :

ADENA, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, ASFRA, Ass. Spéléo. de Nîmes, Aude nature, Aude Claire, CEN Lozère, CEN Midi-Pyrénées, CEN PACA, CEPEC, CIVAM L-R, COGard, CPIE des Causses Méridionales, Ecologistes de l'Euzière, Fédérations départementales des chasseurs (11, 30, 34, 66), Fédération régionale des chasseurs L-R, Fédération des réserves naturelles catalanes, Gard nature, GRAINE L-R, Groupe Ornithologique du Roussillon, Institut de l'Elevage, La Salsepareille, Les Amis de Solan, LPO Mission Rapaces, LPO 11, LPO 34, LR Set, Méridionalis, ONEM, Océanides, Office Pour les Insectes et leur Environnement, Regard du vivant, Tela Botanica, Tortue passion

Autres :

Aéroport de Béziers-Agde, ASA de Lespignan, Biotope, BRL, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, CEHM, Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot, Ethicalia, Fédération des IGP de l'Hérault, GSM granulats, Groupe ACCOR, Lafarge, LR Set, OC'Via, Pôle Sup, Sud de France développement, Syndicat AOC Languedoc, RTE/INELFE, URCONFOR.

Merci aux propriétaires qui nous ont accordé leur confiance, aux adhérents et aux bénévoles pour leur aide précieuse.



Siège social

Parc Club du Millénaire, Bâtiment 31
1025 Avenue Henri Becquerel
34000 Montpellier
Tél. 04 67 02 21 28 Fax. 04 67 58 42 19
cenlr@cenlr.org www.cenlr.org



Antenne Lozère

5 bis Impasse Félix Remise
48000 Mende
Tél. 04 66 49 28 78
conservatoire@cen-lozere.org
www.cen-lozere.org